

CONSEIL D'ADMINISTRATION DE L'UNIVERSITÉ DE TOURS
Séance du 16 juin 2025**DÉLIBÉRATION n°2025-51**

Le conseil d'administration s'est réuni le lundi 16 juin 2025 en séance plénière, sur convocation du Président de l'université, adressée le vendredi 6 juin 2025.

Point de l'ordre du jour :

3.1. Propositions de la commission de la formation et de la vie universitaire du 22 mai 2025 -pédagogie

.....

Vu le code de l'éducation,

Vu les statuts de l'université de Tours,

Vu l'avis de la commission de la formation et de la vie universitaire du 22 mai 2025,

Exposé de la décision :

Le conseil d'administration doit approuver les propositions de la commission de la formation et de la vie universitaire du 22 mai 2025 concernant la pédagogie.

Proposition de décision soumise au conseil :

- approbation des propositions de la commission de la formation et de la vie universitaire relatives à la pédagogie, conformément aux avis et pièces joints à la présente délibération.

Après en avoir délibéré, le conseil d'administration approuve la présente décision, comme suit :

Nombre de membres constituant le conseil : 36	DÉCOMPTE DE VOIX
Nombre de membres en exercice : 36	Abstentions : 0
Quorum : 18	Votants : 29
Membres présents : 22	Blanc(s) ou nul(s) : 0
Membres représentés : 7	Votes exprimés : 29
Total des membres présents et représentés : 29	Majorité requise : 15
	Pour : 29
	Contre : 0

Pièces jointes :

- avis et pièces de la commission de la formation et de la vie universitaire du 22 mai 2025.

Fait à Tours,

EXERCICE 2025**COMMISSION DE LA FORMATION ET DE LA VIE UNIVERSITAIRE DE L'UNIVERSITÉ DE TOURS**
Séance du 22 mai 2025**AVIS n°CFVU/2025-010**

La commission de la formation et de la vie universitaire s'est réunie le 22 mai 2025 en séance plénière, sur convocation du Président de l'université, adressée le 16 mai 2025.

Point de l'ordre du jour :**2. Pédagogie**

- 2.1. Modification des maquettes du master Métiers de l'enseignement, de l'éducation de la formation (MEEF) - second degré : anglais et lettres
- 2.2. Modifications de diplômes d'université (DU) et interuniversitaires (DIU)
- 2.4. IUT de Blois
 - 2.4.1. Demande d'ouverture à l'apprentissage de la deuxième année du parcours développement web et dispositifs interactifs du BUT Métiers du multimédia et de l'internet
- 2.5. IUT de Tours
 - 2.5.1. Demande d'ouverture à l'apprentissage de la deuxième année du parcours Gestion comptable, fiscale et financière du BUT Gestion des entreprises et des administrations
- 2.6. UFR sciences et techniques
 - 2.6.1. Demande de report d'accréditation d'un an pour le parcours Écologie évolutive et comportementale du master 2ème année biodiversité, écologie et évolution
- 2.7. Calendrier des dates limites d'inscription administrative 2025/2026

.....

Vu le code de l'éducation notamment l'article L. 712-6-1 ;

Vu les statuts de l'université de Tours ;

2.1. Modification des maquettes des masters Métiers de l'enseignement, de l'éducation de la formation (MEEF) - second degré : anglais et lettres**Exposé de l'avis :**

La commission a été invitée à examiner et à émettre un avis sur la modification des maquettes des masters Métiers de l'enseignement, de l'éducation de la formation - second degré en anglais et lettres pour la rentrée universitaire 2025-2026.

Proposition d'avis soumis à la commission :

Avis favorable sur la modification des maquettes des masters Métiers de l'enseignement, de l'éducation de la formation - second degré : anglais et lettres pour la rentrée universitaire 2025-2026.

Après en avoir délibéré, la commission de la formation et de la vie universitaire donne un avis favorable sur la présente proposition, comme suit :

Nombre de membres constituant la Commission : 40 Nombre de membres en exercice : 36 Quorum : 18 Nombre de membres participant à la délibération : 23 Abstention : 0
Votes Exprimés : 23 Pour : 23 Contre : 0

Pièce jointe : Maquettes modifiées des masters MEEF second degré : anglais et lettres

2.2. Modifications de diplômes d'université (DU) et inter-universitaires (DIU)

Exposé de l'avis :

La commission a été invitée à examiner et à émettre un avis sur les modifications des diplômes universitaires ou diplômes inter-universitaires suivants :

- DIU Échographie et Techniques Ultrasonores (ETUS) porté par l'UFR de Médecine
- DIU Échographie d'Acquisition (EA) porté par l'UFR de Médecine
- DU Case Management : réussir ensemble l'accompagnement des parcours complexes porté par l'UFR Arts et Sciences Humaines
- DU Pair-aidance croisée : théories et pratiques situées porté par l'UFR Arts et Sciences Humaines
- DU Clinique des violences sexuelles et psychotraumatologie porté par l'UFR Arts et Sciences Humaines
- DU Musicien intervenant porté par l'UFR Arts et Sciences Humaines

Proposition d'avis soumis à la commission :

Avis favorable de la commission sur l'ensemble des modifications des diplômes universitaires ou inter-universitaires.

Après en avoir délibéré, la commission de la formation et de la vie universitaire donne un avis favorable sur la présente proposition, comme suit :

Nombre de membres constituant la Commission : 40 Nombre de membres en exercice : 36 Quorum : 18 Nombre de membres participant à la délibération : 23 Abstention : 0
Votes Exprimés : 23 Pour : 23 Contre : 0

Pièces jointes : Dossiers des diplômes universitaires et inter-universitaires faisant l'objet d'une modification

2.4.1. Demande d'ouverture à l'apprentissage de la deuxième année du parcours développement web et dispositifs interactifs du BUT Métiers du multimédia et de l'internet

Exposé de l'avis :

La commission a été invitée à examiner et à émettre un avis sur la demande d'ouverture à l'apprentissage de la deuxième année du parcours développement web et dispositifs interactifs du BUT Métiers du multimédia et de l'internet (MMI) pour l'année universitaire 2025-2026.

Proposition d'avis soumis à la commission :

Avis favorable sur la demande d'ouverture à l'apprentissage de la deuxième année du parcours développement web et dispositifs interactifs du BUT Métiers du multimédia et de l'internet pour l'année universitaire 2025-2026.

Après en avoir délibéré, la commission de la formation et de la vie universitaire donne un avis favorable sur la présente proposition, comme suit :

Nombre de membres constituant la Commission : 40 Nombre de membres en exercice : 36 Quorum : 18 Nombre de membres participant à la délibération : 23 Abstention : 0
Votes Exprimés : 23 Pour : 23 Contre : 0

Pièce jointe : Demande d'ouverture d'année complémentaire en apprentissage

2.5.1. Demande d'ouverture à l'apprentissage de la deuxième année du parcours Gestion comptable, fiscale et financière du BUT gestion des entreprises et des administrations

Exposé de l'avis :

La commission a été invitée à examiner et à émettre un avis sur la demande d'ouverture à l'apprentissage de la deuxième année du parcours gestion comptable, fiscale et financière du BUT Gestion des entreprises et des administrations (GEA) pour l'année universitaire 2025-2026.

Proposition d'avis soumis à la commission :

Avis favorable sur la demande d'ouverture à l'apprentissage de la deuxième année du parcours gestion comptable, fiscale et financière du BUT Gestion des entreprises et des administrations pour l'année universitaire 2025-2026.

Après en avoir délibéré, la commission de la formation et de la vie universitaire donne un avis favorable sur la présente proposition, comme suit :

Nombre de membres constituant la Commission : 40 Nombre de membres en exercice : 36 Quorum : 18 Nombre de membres participant à la délibération : 23 Abstention : 23
Votes Exprimés : 23 Pour : 23 Contre : 0

Pièce jointe : Demande d'ouverture d'année complémentaire en apprentissage

2.6.1. Demande de report d'accréditation d'un an pour le parcours Écologie évolutive et comportementale du master 2ème année biodiversité, écologie et évolution

Exposé de l'avis :

La commission a été invitée à examiner et à émettre un avis sur la demande de report d'accréditation d'un an pour le parcours Écologie évolutive et comportementale du master 2ème année biodiversité, écologie et évolution afin de permettre le redoublement d'étudiants qui n'auraient pas validé leur maser en 2024-2025 faute de stage.

Proposition d'avis soumis à la commission :

Avis favorable sur la demande de report d'accréditation d'un an pour le parcours Écologie évolutive et comportementale du master 2ème année biodiversité, écologie et évolution.

Après en avoir délibéré, la commission de la formation et de la vie universitaire donne un avis favorable sur la présente proposition, comme suit :

Nombre de membres constituant la Commission : 40 Nombre de membres en exercice : 36 Quorum : 18 Nombre de membres participant à la délibération : 23 Abstention : 23
Votes Exprimés : 23 Pour : 23 Contre : 0

Pièce jointe : Demande de report d'accréditation formulée par l'UFR Sciences et Techniques

2.7. Calendrier des dates limites d'inscriptions administratives**Exposé de l'avis :**

La commission a été invitée à examiner et à émettre un avis sur le calendrier des dates limites d'inscriptions administratives pour l'année universitaire 2025-2026.

Proposition d'avis soumis à la commission :

Avis favorable sur le calendrier des dates limites d'inscriptions administratives pour l'année universitaire 2025-2026.

Après en avoir délibéré, la commission de la formation et de la vie universitaire donne un avis favorable sur la présente proposition, comme suit :

Nombre de membres constituant la Commission : 40 Nombre de membres en exercice : 36 Quorum : 18 Nombre de membres participant à la délibération : 23 Abstention : 23
Votes Exprimés : 23 Pour : 23 Contre : 0

Pièce jointe : Calendrier des dates limites d'inscriptions administratives - année universitaire 2025-2026

Fait à Tours, le 2 juin 2025,

Le Président du Conseil
Académique

Daniel ALQUIER

Note sur les modifications mineures de maquettes et modalités de contrôle des connaissances et des compétences

I - Cadre des aménagements de maquettes et contexte	1
III - Mention 2nd degré	1
VII – Pix+ Edu (MEEF 2nd degré).....	2
VIII – Vote.....	2

I - Cadre des aménagements de maquettes et contexte

Chaque année, l'INSPÉ peut proposer aux instances de l'université des aménagements mineurs de maquettes, qui peuvent prendre différentes formes :

- modification des modalités de contrôle des connaissances et compétences (M3C) ;
- modifications mineures des volumes horaires ;
- glissements d'heures ou d'UE/EC¹ entre semestres ;
- modifications d'intitulés d'UE ou d'EC.

La note suivante expose les modifications suggérées et en explique les raisons. Le détail des évolutions est précisé dans les fichiers en annexe à la présente note (police en rouge).

III - Mention 2nd degré

1) Modifications concernant plusieurs parcours

Module d'ouverture rendu obligatoire. Harmonisation avec la maquette MEEF 1^{er} degré et approfondissement de thématiques peu abordées dans les maquettes MEEF 2nd degré. Réflexion et co-construction avec les étudiants.

2) Anglais

UE 3.1 EC2 Structure de la langue session 1 (régime normal d'étude) : passe d'un contrôle terminal (CT) à un contrôle continu (CC). Harmonisation avec l'évaluation sur les autres semestres, lesquels sont en CC.

¹ EC : Élément constitutif d'une unité d'enseignement - UE : Unité d'Enseignement

3) Lettres

Tours uniquement :

La demande porte sur un changement de mutualisation, dans la maquette de MEEF Lettres 2nd degré, pour l'option latin des Lettres Modernes (LMO). Cette option avait été introduite en 2021 pour les candidats de LMO qui choisissent le latin au CAPES. Aux semestres 7 et 9, ils suivaient à raison de 12h/semestre le cours de Version latine Lettres classiques de MEEF Lettres Classiques, lui-même déjà mutualisé avec le master-recherche LC et avec l'agrégation de LC/Grammaire (S7 EC 5 et S9 EC 4.1).

La « pédagogie différenciée » entre ces différents niveaux s'avérant insatisfaisante, nous proposons que les étudiants de MEEF LMO option latin suivent le cours de Version latine d'agrégation LMO (mutualisation à l'extérieur du MEEF, mais entre Lettres modernes) : ils recevront ainsi une formation cohérente, correspondant mieux à leurs besoins et difficultés.

Orléans et Tours :

Modification intitulé UE 3.1 EC5 de « *Comprendre les enjeux de l'inter/transdisciplinarité + enseignement à distance* » à « *Comprendre les enjeux de l'inter/transdisciplinarité et des nouvelles pratiques numériques pour enseigner les Lettres* »

4) Autres parcours (Espagnol, Histoire-Géographie, Musique, Mathématiques, Physique-Chimie)

Aucun aménagement mineur de maquette n'est proposé cette année.

VII – Pix+ Edu (MEEF 2nd degré)

Cette UE a pour objectif d'accompagner les étudiants dans la validation (niveaux 1 ou 2) d'un volet de PIX+ Edu, certification qui évalue les compétences numériques mobilisées dans les métiers de l'enseignement, de l'éducation et de la formation.

L'inscription n'est pas obligatoire et l'UE n'est pas évaluée dans le cadre du master.

Répartition des heures 2024-2025 :

4 heures TD au semestre 7, 4 heures TD au semestre 8 et 6 heures TD au semestre 9. Total : de 14 heures.

Répartition des heures 2025-2026 :

4 heures TD au semestre 7, 4 heures TD au semestre 8, **4 heures TD au semestre 9 et 2 heures TD au semestre 10.**

Total : de 14 heures.

Il s'agit pour nous d'accompagner nos étudiants plus tard dans l'année car le travail demandé peut rarement être achevé sur le premier semestre.

VIII – Vote

Votez-vous **POUR**, **CONTRE** ou **ABSTENTION** les modifications mineures de maquettes et modalités de contrôle des connaissances et des compétences (M3C) pour la rentrée 2025-2026 ?

Intitulé de la mention	Master MEEF second degré_Anglais
Date de l'examen et avis du conseil de la composante (la saisie de la date conditionne le passage à la CFVU)	Favorable le 07/04/2025
Dates de l'examen et avis de la CFVU	
Responsables du parcours	Ariane LAINÉ (O) et Hélène TISON (T)
Statut	MCF

quelques rappels réglementaires :

- Toute maquette d'enseignement doit dans ses MCC prévoir obligatoirement un Régime Spécial d'Etudes (RSE)
- Les types de contrôle et d'épreuves autorisés sont à titre d'exemple:
 - Contrôle Continu intégral (CC) 2 minimum
 - Contrôle mixte (ex : partiel , galop d'essai....) + CT
 - Examen Terminal (CT)
 - Ecrit (l'indication de la durée est obligatoire)
 - Oral (durée à préciser)
 - Ecrit et Oral (durées à préciser)

Il n'est pas possible de prévoir un CC ou CT (le choix doit être opéré très clairement)

- Les mémoires, rapports de stage* et projet tuteuré se déroulent en session unique.
- *Cela ne s'applique pas aux périodes d'observation telles que définies par la CFVU.

Toute modification (intitulé d'UE par exemple) devra être signalée (écriture en rouge, case remplie en jaune). Elle devra avoir été validée par le Conseil de la composante.

Les modalités de contrôle des connaissances pour les enseignements d'un même parcours pour le même diplôme sont strictement identiques quel que soit le site de formation

N°UE	Intitulé de l'enseignement	Code Apogée de l'ELP contrat 2018	Lien de correspondance pour 2021	Type de l'enseignement (tronc commun ou spécialisation)	Si UE mutualisée à d'autres mentions ou années de formation, indiquer lesquelles	Porteur (o/n)	Nature ELP	O = obligatoire C = option/choix	Si UE Choix Précisez le nombre d'enseignement ou nombre d'ECTS à choisir	COEF	ECTS	Section CNU Enseignement	Responsable de l'enseignement	Section CNU du responsable de l'enseignement	Effectifs attendus	Volume horaire			International		
																CM	TD	TP	Cours dispensés en anglais o/n	Cours dispensés en langue étrangère préciser la langue	
Semestre 7																					
UE 1.1	Maîtriser les savoirs fondamentaux pour enseigner					oui	UE : Unité d'enseignement	O : obligatoire		18	18						30	109	0		
EC1	Enjeux et connaissance du système éducatif		UE 11			oui	EC : élément constitutif	O : obligatoire		3	3	70 : Sciences de l'éducation	E. MUNN (O) / J. ROUSSEL (T)				6	13			
EC2	structures de la langue (savoirs du champ disciplinaire)		UE 13 EC1 + EC4				EC : élément constitutif	O : obligatoire		5	5	11 : Langues et littératures anglaises et anglo-saxonnes	M.E. PERROT / S. GATELAIS, F. FOUASSIER	11 : Langues et littératures anglaises et anglo-saxonnes				42			
EC3	cultures des sphères anglophones (construction des apprentissages dans le champ disciplinaire)		UE 13 EC2 + EC5				EC : élément constitutif	O : obligatoire		8	8	11 : Langues et littératures anglaises et anglo-saxonnes	K. J'WALLART / S. CARREZ, S. SALBAYRE, S. PORION, A. CASTET	11 : Langues et littératures anglaises et anglo-saxonnes			24	36			
EC4	s'exprimer en anglais		UE 13 EC3 + EC6				EC : élément constitutif	O : obligatoire		2	2	11 : Langues et littératures anglaises et anglo-saxonnes	N. SERPOLLET / E. RAMBEAU	11 : Langues et littératures anglaises et anglo-saxonnes				18			
UE 1.2	Piloter son enseignement					oui	UE : Unité d'enseignement	O : obligatoire		6	6						0	44	11		
EC1	Construction d'une posture professionnelle réflexive						EC : élément constitutif	O : obligatoire		0	0	70 : Sciences de l'éducation	E. MUNN (O) / J. ROUSSEL (T)						5		
EC2	savoirs fondamentaux de la didactique (éléments d'épistémologie)		UE 12 EC1				EC : élément constitutif	O : obligatoire		3	3	11 : Langues et littératures anglaises et anglo-saxonnes	P. CATORRE / A. BELLEVILLE					20			
EC3	enseigner la langue et les cultures des sphères anglophones (construction des apprentissages dans le champ disciplinaire)		UE 12 EC2			oui	EC : élément constitutif	O : obligatoire		3	3	11 : Langues et littératures anglaises et anglo-saxonnes	P. CATORRE					24	6		
UE 1.3	Etre acteur de son développement professionnel					oui	UE : Unité d'enseignement	O : obligatoire		6	6						2	29	6		
EC1	recherche et méthodologie**		UE 13 EC7				EC : élément constitutif	O : obligatoire		0	0	11 : Langues et littératures anglaises et anglo-saxonnes	K. FISCHER	11 : Langues et littératures anglaises et anglo-saxonnes				14			
EC2	séminaire de recherche en didactique		UE 13 EC7				EC : élément constitutif	O : obligatoire		3	3	70 : Sciences de l'éducation	P. CATORRE				2	8			
EC3	analyse de pratiques disciplinaires (renforcement des compétences soutenant le développement professionnel) / Préparation du stage		UE 12 EC3				EC : élément constitutif	O : obligatoire		3	3	70 : Sciences de l'éducation	P. CATORRE					3	3		
EC4	développement professionnel / tutorat						EC : élément constitutif	O : obligatoire		0	0							4	3		
UE1.4	Module complémentaire en auto formation ou mutualisé avec d'autres parcours (renforcement avec L3, approfondissement en auto formation, corps et voix mutualisé avec L3)				L3 LLCER		UE : Unité d'enseignement	O : obligatoire		0	0							25			
UE 1.5	Stage d'observation à l'étranger						UE : Unité d'enseignement	F : facultatif		0	0						0	10	0		
UE 1.6	Préparation au CAPEFE						UE : Unité d'enseignement	F : facultatif		0	0						0	10	0		
UE 1.7	Préparation Pix+ Edu (UE facultative)				Meef 1e degré		UE : unité d'enseignement	F : facultatif		0	0							4			
Semestre 7 Total Heures présentielle Etudiant																	32	207	17		
256																					
Semestre 8																					
UE 2.1	Maîtriser les savoirs fondamentaux pour enseigner					oui	UE : Unité d'enseignement	O : obligatoire		19	19						27	87	8		
EC1	Enjeux et connaissance du système éducatif		UE 21 EC2 + EC3			oui	EC : élément constitutif	O : obligatoire		5	5	70 : Sciences de l'éducation	E. MUNN (O) / J. ROUSSEL (T)				7	6	8		
EC2	structures de la langue		UE 23 EC1 + EC4				EC : élément constitutif	O : obligatoire		5	5	11 : Langues et littératures anglaises et anglo-saxonnes	M.E. PERROT / S. GATELAIS, F. FOUASSIER	11 : Langues et littératures anglaises et anglo-saxonnes				30			
EC3	cultures des sphères anglophones		UE 23 EC2 + EC5				EC : élément constitutif	O : obligatoire		7	7	11 : Langues et littératures anglaises et anglo-saxonnes	K. J'WALLART / S. CARREZ, S. SALBAYRE, S. PORION, A. CASTET	11 : Langues et littératures anglaises et anglo-saxonnes			20	36			
EC4	s'exprimer en anglais		UE 23 EC3				EC : élément constitutif	O : obligatoire		2	2	11 : Langues et littératures anglaises et anglo-saxonnes	N. SERPOLLET / E. RAMBEAU	11 : Langues et littératures anglaises et anglo-saxonnes				15			
UE 2.2	Piloter son enseignement					oui	UE : Unité d'enseignement	O : obligatoire		6	6						2	48	11		
EC1	Construction d'une posture professionnelle réflexive		UE 21 EC4				EC : élément constitutif	O : obligatoire		0	0		E. MUNN (O) / J. ROUSSEL (T)				2	4	5		
EC2	savoirs fondamentaux de la didactique (éléments d'épistémologie)		UE 32 EC3				EC : élément constitutif	O : obligatoire		3	3	11 : Langues et littératures anglaises et anglo-saxonnes	P. CATORRE					20			
EC3	enseigner la langue et les cultures des sphères anglophones (construction des apprentissages dans le champ disciplinaire) et stage		UE 32 EC3				EC : élément constitutif	O : obligatoire		3	3	11 : Langues et littératures anglaises et anglo-saxonnes	P. CATORRE					24	6		
UE 2.3	Etre acteur de son développement professionnel					oui	UE : Unité d'enseignement	O : obligatoire		5	5						0	19	3		
EC1	recherche et méthodologie		UE 23 EC6				EC : élément constitutif	O : obligatoire				11 : Langues et littératures anglaises et anglo-saxonnes	K. FISCHER	11 : Langues et littératures anglaises et anglo-saxonnes				6			
EC2	séminaire de recherche en didactique**		UE 23 EC6				EC : élément constitutif	O : obligatoire				70 : Sciences de l'éducation	P. CATORRE					9			
EC3	développement professionnel / tutorat 3h/étudiant						EC : élément constitutif	O : obligatoire		0	0		P. CATORRE					4	3		
UE 2.4	Module complémentaire en auto formation ou mutualisé avec d'autres parcours (renforcement avec L3, approfondissement en auto formation, corps et voix mutualisé avec L3)				L3 LLECR		UE : Unité d'enseignement	O : obligatoire		0	0							25			
UE 2.5	Module ouverture						UE : Unité d'enseignement	O : obligatoire		0	0						0	12	0		
UE 2.6	Stage d'observation à l'étranger						UE : Unité d'enseignement	F : facultatif		0	0						0	10	0		
UE 2.7	Préparation au CAPEFE						UE : Unité d'enseignement	F : facultatif		0	0						0	20	0		
UE 2.8	Préparation Pix+ Edu (UE facultative)				Meef 1e degré		UE : unité d'enseignement	F : facultatif		0	0							4			
Semestre 8 Total Heures présentielle Etudiant																	29	179	22		
230																					
Semestre 9																					
UE 3.1	Maîtriser les savoirs fondamentaux pour enseigner					oui	UE : Unité d'enseignement	O : obligatoire		6	6						0	61	0		
EC1	Enjeux et connaissance du système éducatif		UE 31 EC3				EC : élément constitutif	O : obligatoire		0	0		V. ROISIN (T) / D. COUVERT (O)					6			
EC2	structures de la langue					oui	EC : élément constitutif	O : obligatoire		2	2	11 : Langues et littératures anglaises et anglo-saxonnes	M.E. PERROT / S. GATELAIS, F. FOUASSIER	11 : Langues et littératures anglaises et anglo-saxonnes				22			
EC3	cultures des sphères anglophones					oui	EC : élément constitutif	O : obligatoire		2	2	11 : Langues et littératures anglaises et anglo-saxonnes	K. J'WALLART / S. CARREZ, S. SALBAYRE, S. PORION, A. CASTET	11 : Langues et littératures anglaises et anglo-saxonnes				22			
EC4	s'exprimer en anglais					oui	EC : élément constitutif	O : obligatoire		2	2	11 : Langues et littératures anglaises et anglo-saxonnes	N. SERPOLLET / E. RAMBEAU	11 : Langues et littératures anglaises et anglo-saxonnes				11			
UE 3.2	Piloter son enseignement					oui	UE : Unité d'enseignement	O : obligatoire		11	11						4	48	26		
EC1	Construction d'une posture professionnelle réflexive		UE 21 EC1 + EC4 UE 31 EC2 + EC3				EC : élément constitutif	O : obligatoire		4	4	70 : Sciences de l'éducation	V. ROISIN (T) / D. COUVERT (O)				4	11	8		

N°UE	Intitulé de l'enseignement	Code Apogée de l'ELP contrat 2018	Lien de correspondance pour 2021	Type de l'enseignement (tronc commun ou spécialisation)	Si UE mutualisée à d'autres mentions ou années de formation, indiquer lesquelles	Porteur (o/n)	Nature ELP	O = obligatoire C = option/choix	Si UE Choix Précisez le nombre d'enseignement ou nombre d'ECTS à choisir	COEF	ECTS	Section CNU Enseignement	Responsable de l'enseignement	Section CNU du responsable de l'enseignement	Effectifs attendus	Volume horaire			International		
																CM	TD	TP	Cours dispensé en anglais o/n	Cours dispensé en langue étrangère préciser la langue	
EC2	efficacité de l'enseignement		UE 32 EC3				EC : élément constitutif	O : obligatoire		7	7	11 : Langues et littératures anglaises et anglo-saxonnes	S. BRUNEL				6	6			
EC3	enseigner la langue et les cultures des sphères anglophones (construction des apprentissages dans le champ disciplinaire)		UE 32 EC3				EC : élément constitutif	O : obligatoire				11 : Langues et littératures anglaises et anglo-saxonnes	S. BRUNEL				19	12			
EC4	enseigner aux élèves à s'exprimer en anglais		UE 32 EC1				EC : élément constitutif	O : obligatoire				07 : Sciences du langage : linguistique et phonétique générales	S. BRUNEL				12				
UE 3.3	Etre acteur de son développement professionnel						UE : Unité d'enseignement	O : obligatoire			3						0	14	16		
EC1	Voix et corps pour enseigner et présenter un oral		UE 31 EC3				EC : élément constitutif	O : obligatoire		0	0		V. ROISIN (T) / D. COUVERT (O)						6		
EC2	accompagnement du mémoire et soutenance**		UE 34 EC1				EC : élément constitutif	O : obligatoire		3	3		S. BRUNEL					7	4		
EC3	analyse de pratiques disciplinaires (renforcement des compétences soutenant le développement professionnel)		UE 34 EC1				EC : élément constitutif	O : obligatoire		0	0		E. MUNN						6		
EC4	développement professionnel / tutorat		UE 33 EC1				EC : élément constitutif	O : obligatoire		0	0		P. CATOIRE					7			
UE 3.4	Stage (2h/étudiant)		UE 33 EC2				UE : unité d'enseignement	O : obligatoire		9	9		S. BRUNEL								
UE 3.5	Réussir son projet professionnel						UE : unité d'enseignement	O : obligatoire		1	1							10			
UE 3.6	Stage d'observation à l'étranger						UE : unité d'enseignement	F : facultatif		0	0						0	10	0		
UE 3.7	Préparation au CAPEFE						UE : unité d'enseignement	F : facultatif		0	0						0	10	0		
UE 3.8	Préparation P1x+ Edu (UE facultative)						Meef 1e degré	UE : unité d'enseignement	F : facultatif	0	0							4			
Semestre 9 Total Heures présentielle Etudiant																	4	133	42		

Intitulé de la mention	Master Meef second degré_Lettres
Date de l'examen et avis du conseil de la composante	Favorable le 07/04/2025
Dates de l'examen et avis de la CFVU	
Responsable du parcours	Laure DEPRETTO (O) et Emmanuelle KAES (T)
Statut	MCF

quelques rappels réglementaires :

· Toute maquette d'enseignement doit dans ses MCC prévoir obligatoirement un Régime Spécial d'Etudes (RSE)

· Les types de contrôle et d'épreuves autorisés sont à titre d'exemple:

- Contrôle Continu intégral (CC) 2 minimum
- Contrôle mixte (ex : partiel , galop d'essai....) + CT
- Examen Terminal (CT)
- Ecrit (l'indication de la durée est obligatoire)
- Oral (durée à préciser)
- Ecrit et Oral (durées à préciser)

Il n'est pas possible de prévoir un CC ou CT (le choix doit être opéré très clairement)

· Les mémoires, rapports de stage* et projet tuteuré se déroulent en session unique.

*Cela ne s'applique pas aux périodes d'observation telles que définies par la CFVU.

Toute modification (intitulé d'UE par exemple) devra être signalée (écriture en rouge, case remplie en jaune). Elle devra avoir été validée par le Conseil de la composante.

Les modalités de contrôle des connaissances pour les enseignements d'un même parcours pour le même diplôme sont strictement identiques quel que soit le site de formation

N°UE	Intitulé de l'enseignement	Si UE mutualisée à d'autres mentions ou années de formation, indiquer lesquelles	Nature ELP	O = obligatoire C = option/choix	COEF	ECTS	Responsable de l'enseignement	Volume horaire		
								CM	TD	TP
Semestre 7										
UE 1.1	Maîtriser les savoirs fondamentaux pour enseigner		UE : Unité d'enseignement	O : obligatoire	13	13		74	53	0
EC1	Enjeux et connaissance du système éducatif		EC : élément constitutif	O : obligatoire	3	3	E. MUNN (O) / J. ROUSSEL (T)	6	13	0
	Savoirs disciplinaires : langue et littérature		EC : élément constitutif	O : obligatoire				68	40	
EC2	BLOC A littérature française	partie du bloc avec le Master recherche	EC : élément constitutif	O : obligatoire	4	4		40		
	BLOC B Langue et culture		EC : élément constitutif	O : obligatoire						
EC3	Stylistique, épreuve disciplinaire appliquée (lettres modernes) ou version grecque (lettres classiques)	Tours. mutualisée avec UE 7.2 A.3 Master recherche LM EC 3 Version grecque mutualisée avec UE 7.2 B3 EP1 renforcement disciplinaire S7 et UE 9.2.B3 EP1 renforcement disciplinaire S9 dans la maquette Master recherche LC mutualisée avec UE 7.2 A.3 dans la maquette Master recherche LM		O : obligatoire	2	2		10	8	
EC4	Grammaire, épreuve disciplinaire appliquée (lettres modernes) ou version latine (lettres classiques)	Tours'UE 7.2 B3 EP2 renforcement disciplinaire S7 et UE 9.2.B3 EP2 renforcement disciplinaire S9 Master recherche LC		O : obligatoire	2	2		10	8	
EC5	Textes et contextes. Préparation à la leçon (lettres modernes) ou épreuve disciplinaire appliquée (lettres classiques)	option "latin pour Lettres modernes" (Tours) : cours de version latine mutualisé avec la préparation à la version latine de l'agrégation de LM		C : à choix	2	2			24	
EC6	Epistémologie et histoire de l'enseignement du français				0	0		8		
UE 1.2	Piloter son enseignement		UE : Unité d'enseignement	O : obligatoire	7	7		0	45	23
EC1	Construction d'une posture professionnelle réflexive		EC : élément constitutif		0	0	E. MUNN (O) / J. ROUSSEL (T)	0	0	5

N°UE	Intitulé de l'enseignement	Si UE mutualisée à d'autres mentions ou années de formation, indiquer lesquelles	Nature ELP	O = obligatoire C = option/choix	COEF	ECTS	Responsable de l'enseignement	Volume horaire		
								CM	TD	TP
EC2	Connaissance et compréhension de la genèse des programmes et de leur finalité		EC : élément constitutif		3	3		0	15	0
EC3	Première approche de la transposition didactique : séquence/séance/activités		EC : élément constitutif		4	4		0	21	18
EC4	Postures et gestes professionnels pour instaurer un climat de classe propice aux apprentissages		EC : élément constitutif		0	0		0	9	0
UE 1.3	Etre acteur de son développement professionnel		UE : Unité d'enseignement	O : obligatoire	8	8		6	22	0
EC1	Recherches et méthodologie**		EC : élément constitutif		4	4		6	6	0
EC2	Proposer des modules transversaux et pluri disciplinaires		EC : élément constitutif		4	4		0	16	0
EC3	Stage		EC : élément constitutif					0	0	0
UE 1.4	Améliorer ses compétences dans une langue étrangère		UE : Unité d'enseignement		2	2		0	20	0
	anglais									
	espagnol									
	allemand									
	Tours : anglais, allemand, espagnol, italien, portugais									
UE 1.5	Module complémentaire Orléans			F : facultatif				0	25	0
UE 1.6	Stage d'observation à l'étranger			F : facultatif	0	0		0	10	0
UE 1.7	Préparation au CAPEFE			F : facultatif	0	0		0	10	0
UE 1.8	Préparation Pix+ Édu (UE facultative)	Meef 1e degré	UE : unité d'enseignement	F : facultatif	0	0			4	
	Semestre 7 Total Heures présentielle Etudiant					30		80	165	23
								268		

Semestre 8										
UE 2.1	Maîtriser les savoirs fondamentaux pour enseigner		UE : Unité d'enseignement	O : obligatoire	17	17		75	54	8
EC1	Enjeux et connaissance du système éducatif		EC : élément constitutif	O : obligatoire	5	5	E. MUNN (O) / J. ROUSSEL (T)	7	6	8
	Savoirs disciplinaires : langue et littérature		EC : élément constitutif					68	48	0

N°UE	Intitulé de l'enseignement	Si UE mutualisée à d'autres mentions ou années de formation, indiquer lesquelles	Nature ELP	O = obligatoire C = option/choix	COEF	ECTS	Responsable de l'enseignement	Volume horaire		
								CM	TD	TP
EC2	BLOC A littérature française	partie du bloc avec le Master recherche	EC : élément constitutif		3	3		40		
	BLOC B Langue et culture		EC : élément constitutif							
EC3	Stylistique, épreuve disciplinaire appliquée (lettres modernes) ou version grecque (lettres classiques)	Stylistique mutualisée avec UE 8.2 A.3 Master recherche LM EC 3 Version grecque mutualisée avec UE 8.2 B3 EP1 renforcement disciplinaire S8 Master recherche LC			2	2		10	8	
EC4	Grammaire, épreuve disciplinaire appliquée (lettres modernes) ou version latine (lettres classiques)	Version latine mutualisée avec UE 8.2 B3 EP2 renforcement disciplinaire S8 Master recherche LC			2	2		10	8	
EC5	Textes et contextes. Préparation à la leçon (lettres modernes) ou préparation à la leçon (lettres classiques)				4	4			24	
EC6	Epistémologie et histoire de l'enseignement du français		EC : élément constitutif		1	1		8	8	0
UE 2.2	Piloter son enseignement		UE : Unité d'enseignement	O : obligatoire	6	6		2	33	26
EC1	Construction d'une posture professionnelle réflexive		EC : élément constitutif		0	0	E. MUNN (O) / J. ROUSSEL (T)	2	4	5
EC2	Efficacité des stratégies d'enseignement		EC : élément constitutif		6	6		0	29	21
UE 2.3	Etre acteur de son développement professionnel		UE : Unité d'enseignement	O : obligatoire	7	7		6	30	0
EC1	Réflexion axée sur les enseignants et les styles d'enseignement, les modèles pédagogiques, les postures et gestes professionnels,		EC : élément constitutif		3	3		0	18	0
EC2	Recherche en didactique** 3h/étudiant		EC : élément constitutif		4	4		6	12	0
EC3	Stage		EC : élément constitutif					0	0	0
UE 2.4	Module complémentaire Orléans		UE : Unité d'enseignement					0	25	0
UE 2.5	Stage d'observation à l'étranger			F : facultatif	0	0		0	10	0
UE 2.6	Module ouverture			O : obligatoire	0	0		0	12	0

N°UE	Intitulé de l'enseignement	Si UE mutualisée à d'autres mentions ou années de formation, indiquer lesquelles	Nature ELP	O = obligatoire C = option/choix	COEF	ECTS	Responsable de l'enseignement	Volume horaire		
								CM	TD	TP
UE 2.7	Préparation au CAPEFE			F : facultatif	0	0		0	10	0
UE 2.8	Préparation Pix+ Édu (UE facultative)	Meef 1e degré	UE : unité d'enseignement	F : facultatif	0	0			4	
Semestre 8 Total Heures présentielle Etudiant						30		83	142	34
								259		

Semestre 9										
				O : obligatoire						
UE 3.1	Maîtriser les savoirs fondamentaux pour enseigner		UE : Unité d'enseignement	O : obligatoire	7	7		36	45	0
EC1	Enjeux et connaissance du système éducatif		EC : élément constitutif	O : obligatoire	0	0	V. ROISIN (T) / D. COUVERT (O)	0	6	0
	Savoirs disciplinaires : langue et littérature		EC : élément constitutif					36	24	0
EC2	BLOC A littérature française		EC : élément constitutif		2	2		21		
	BLOC B Langue et culture		EC : élément constitutif							
Lettres Modernes (Orléans - Tours)										
EC3	Grammaire et Stylistique, épreuve disciplinaire appliquée	Version grecque mutualisée avec UE 7.2 B3 EP1 renforcement disciplinaire S7 et UE 9.2.B3 EP1 renforcement disciplinaire S9 Master recherche LC			1	1		15	3	
EC4.1	Textes et contextes. Préparation à la leçon : option lettres modernes OU option latin pour lettres modernes	Version latine mutualisée avec UE 7.2 B3 EP2 renforcement disciplinaire S7 et UE 9.2.B3 EP2 renforcement disciplinaire S9 Master recherche LC			2	2			21	
Lettres classiques (Tours)										
EC3	version grecque				1	1		7	5	
EC4.1	Version latine				1	1		7	5	

N°UE	Intitulé de l'enseignement	Si UE mutualisée à d'autres mentions ou années de formation, indiquer lesquelles	Nature ELP	O = obligatoire C = option/choix	COEF	ECTS	Responsable de l'enseignement	Volume horaire		
								CM	TD	TP
EC 4.2	Préparation à l'épreuve disciplinaire appliquée	'Mutualisé avec UE 10. 2. B. 3 renforcement disciplinaire EP Commentaire de textes grecs 12h ; EP2 commentaire de textes latins 12h Master recherche LC			1	1			24	
EC5	Comprendre les enjeux de l'inter/transdisciplinarité+enseignement à distance" Comprendre les enjeux de l'inter/transdisciplinarité et des nouvelles pratiques numériques pour enseigner les Lettres		EC : élément constitutif		2	2		0	15	0
UE 3.2	Piloter son enseignement		UE : Unité d'enseignement	O : obligatoire	7	7		4	33	20
EC1	Construction d'une posture professionnelle réflexive		EC : élément constitutif		4	4	V. ROISIN (T) / D. COUVERT (O)	4	11	8
EC2	Efficacité des stratégies d'enseignement		EC : élément constitutif		3	3		0	22	12
UE 3.3	Etre acteur de son développement professionnel		UE : Unité d'enseignement		7	7		0	11	12
EC1	Voix et corps pour enseigner et présenter un oral		EC : élément constitutif		0	0	V. ROISIN (T) / D. COUVERT (O)	0	0	6
EC2	Pratique réflexive		EC : élément constitutif		3	3		0	0	6
EC3	Recherche		EC : élément constitutif		4	4		0	6	0
EC4	Construire son parcours		EC : élément constitutif		0	0		0	5	0
UE 3.4	Stage (suivi 2h/étudiant)		UE : Unité d'enseignement		9	9		0	0	0
UE 3.5	Module complémentaire TOURS		UE : Unité d'enseignement					0	25	0
UE 3.6	Stage d'observation à l'étranger			F : facultatif	0	0		0	10	0
UE 3.7	Préparation au CAPEFE			F : facultatif	0	0		0	10	0
UE 3.8	Préparation Pix+ Édu (UE facultative)	Meef 1e degré	UE : unité d'enseignement	F : facultatif	0	0			4	
						30		40	114	32

Délibération 2025 03-10-1

- **Refonte des statuts de l'UFR Arts et Sciences Humaines**

Exposé des motifs :

Le DU Case Management : réussir ensemble l'accompagnement des parcours complexes s'intitule désormais DIU Case management et parcours Complexe (DU CAPCO), le DU Pair-aidance croisée : théories et pratiques situées et le DU Clinique des violences sexuelles et psychotraumatologie connaissent des ajustements dans l'organisation pédagogique et sur les conditions d'inscriptions.

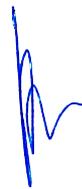
La maquette du DUMI en trois ans est également présentée.

L'ensemble de ces maquettes de formations est adopté à l'unanimité.

Après en avoir délibéré, le conseil d'UFR émet un avis favorable à la proposition :

Nombre de membres constituant le conseil : 38
Quorum : 18
Nombre de membres participant à la délibération : 22
Abstention : 0
Votes exprimés : 22
Pour : 22
Contre : 0

Pour le directeur et par délégation

  Benjamin Wolf

Annexe 1
Formation continue
Modifications DU ASH– mars 2025

Intitulé du DU	Modification(s) apportée(s)
<p>DIU CASE MANAGEMENT ET Parcours Complexe (DU CARPO) au lieu de DU Case Management : réussir ensemble l'accompagnement des parcours complexes</p>	<p>Modifications :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Changement d'intitulé, - Capacité d'accueil : 20 au lieu de 19, - Objectifs pédagogiques et compétences attendues rectifiées, - Programme pédagogique revu, - Nombre d'heures : 115 au lieu de 150 heures, - Organisation : 1 regroupement de 3 jours consécutifs par mois au lieu de 2 regroupements, - Conditions de délivrance des diplômes : un dossier à partir d'une problématique d'accompagnement complexe et de sa mise en pratique professionnelle au lieu d'un mémoire, - Mise à jour des intervenants, - Modification des tarifs : Tarif financé : 2 150 euros, tarif non financé : 1 000 euros
<p>DU Pair-aidance croisée : théories et pratiques situées</p>	<p>Modification :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Répartition modifiée entre les heures en présentiel et en distanciel : 28 heures en présentiel au lieu de 14 heures et 59 heures en distanciel synchrone et asynchrone au lieu de 73 heures, - Ajout d'une pratique professionnelle facultative de 210 heures pour les personnes inscrites à France Travail et pour les personnes sans activité,
<p>DU Clinique des violences sexuelles et psychotraumatologie</p>	<p>Modification :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Conditions d'inscription : candidatures nombreuses donc sera ajouté sur la plaquette de communication : En cas d'un trop grand nombre de demandes d'admission, l'équipe pédagogique donnera une priorité aux candidats déjà identifiés au sein de leur réseau professionnel et/ou ayant développé un projet institutionnel fort, à destination de leurs collègues ou des publics accueillis.

Formation continue

Modifications DU ASH– mars 2025

Intitulé du DU	Modification(s) apportée(s)
DU CASE MANAGEMENT et Parcours COmplexe (DU CARPO) au lieu de DU Case Management : réussir ensemble l'accompagnement des parcours complexes	Modifications : <ul style="list-style-type: none">- Changement d'intitulé,- Capacité d'accueil : 20 au lieu de 19,- Objectifs pédagogiques et compétences attendues rectifiées,- Programme pédagogique revu,- Nombre d'heures : 115 au lieu de 150 heures,- Organisation : 1 regroupement de 3 jours consécutifs par mois au lieu de 2 regroupements,- Conditions de délivrance des diplômes : un dossier à partir d'une problématique d'accompagnement complexe et de sa mise en pratique professionnelle au lieu d'un mémoire,- Mise à jour des intervenants,- Modification des tarifs : Tarif financé : 2 150 euros, tarif non financé : 1 000 euros
DU Pair-aidance croisée : théories et pratiques situées	Modification : <ul style="list-style-type: none">- Répartition modifiée entre les heures en présentiel et en distanciel : 28 heures en présentiel au lieu de 14 heures et 59 heures en distanciel synchrone et asynchrone au lieu de 73 heures,- Journée de soutenance intégré dans le programme de formation,- Ajout d'une pratique professionnelle facultative de 210 heures pour les personnes inscrites à France Travail et pour les personnes sans activité,
DU Clinique des violences sexuelles et psychotraumatologie	Modification : <ul style="list-style-type: none">- Conditions d'inscription : candidatures nombreuses donc sera ajouté sur la plaquette de communication : En cas d'un trop grand nombre de demandes d'admission, l'équipe pédagogique donnera une priorité aux candidats déjà identifiés au sein de leur réseau professionnel et/ou ayant développé un projet institutionnel fort, à destination de leurs collègues ou des publics accueillis.

I - IDENTIFICATION DE LA DEMANDE

Type de demande **Renouvellement avec modifications**
 Type de diplôme **Diplôme universitaire**

Intitulé **DU CLINIQUE DES VIOLENCES SEXUELLES ET PSYCHOTRAUMATOLOGIE**

Composante porteuse **UFR Arts et sciences humaines**
 Composante associée le cas échéant **UFR Médecine**

Etablissement(s) cohabilité(s) le cas échéant :

1
2
3
4

Préciser les modalités de coopération entre les établissements concernés :

Le DU sera géré administrativement par l'UFR Arts et Sciences Humaines

Enseignant(s) responsable(s) :

	Nom Prénom	Téléphone	Mail
1	Robert Courtois (ASH)	06 89 23 56 64	robert.courtois@univ-tours.fr
2	Wissam El Hage (Médecine)	02 34 47 96 31	wissam.elhage@univ-tours.fr
3	Pauline Saint Martin (Médecine)	02 47 47 75 55	pauline.saint-martin@univ-tours.fr
4			

Diplôme ouvert en

- Formation initiale en présentiel
- Formation initiale en distanciel
- Formation continue en présentiel
- Formation continue en distanciel

Gestion **Service de Formation Continue**

Niveau du diplôme (entrée=sortie) **Bac+3**

Autres éléments permettant d'apprécier le niveau de la formation :

II - PRÉSENTATION DE LA FORMATION

Originalité par rapport à l'offre de formation existante de l'université :

Il n'existe aucun diplôme équivalent et ceux qui concernent les violences sexuelles, la prise en charge des victimes et le psychotraumatisme sont rares. Les enseignements associent les domaines de la psychologie, de la psychiatrie et de la médecine légale, la pratique clinique et la recherche. L'équipe pédagogique s'adosse au Centre régional de psychotraumatologie et au CRIAVS CVL.

Le diplôme est donc centré sur les violences sexuelles (phénomène de société générant des réactions sociales et politiques considérables), avec une place importante pour la clinique et la prise en charge des victimes (pour lesquelles la demande de formation à la prise en charge est importante, notamment dans le champ du psychotraumatisme). La question des auteurs sera également prise en compte.

Objectifs pédagogiques - Compétences recherchées :

Objectifs pédagogiques : Les violences sexuelles et leurs conséquences (dont le trouble de stress post-traumatique) sont fréquentes et encore mal appréhendées dans la société. L'objectif du diplôme dont les enseignements sont transdisciplinaires est d'apporter les connaissances théoriques actuelles concernant les violences sexuelles, le psychotraumatisme, et des axes de prises en charge des victimes de ces violences.

Compétences attendues : Permettre à des professionnels formés de pouvoir mieux appréhender les auteurs et les victimes des violences sexuelles, la clinique du psychotraumatisme et d'être sensibilisés à la prise en charge des victimes de ces violences.

Objectifs professionnels et débouchés - Métiers visés :

Ce diplôme universitaire peut permettre de compléter une formation initiale dans le domaine sanitaire, social ou judiciaire et faciliter la prise en charge des victimes de violences sexuelles, voire celles des auteurs.

Remarques sur les possibilités d'insertion professionnelle des diplômés :

Partenariat avec d'autres établissements de formation et/ou milieux professionnels :

Effectifs attendus

Capacité minimale :	17	dont 3 étudiants maximum
Capacité maximale :	37	

Conditions d'inscription

Médecins, psychologues, magistrats, avocats, éducateurs spécialisés, assistantes sociales, infirmières, policiers, gendarmes et plus globalement tout professionnel des domaines de la santé, du social, de la justice et du ministère de l'intérieur et des armées de niveau minimum Bac+3.

Etudiants en master de psychologie ou internes en psychiatrie.

En cas d'un trop grand nombre de demandes d'admission, l'équipe pédagogique donnera une priorité aux candidats déjà identifiés au sein de leur réseau professionnel et/ou ayant développé un projet institutionnel fort, à destination de leurs collègues ou des publics accueillis.

Modalités pédagogiques : recrutement, admission, déroulement de la formation....

Recrutement et admission :

Candidature en ligne et admission sur dossier (CV, lettre de motivation et copie du diplôme). L'inscription est acceptée après l'étude du dossier par le responsable pédagogique.

Déroulement de la formation :

70 heures d'enseignement réparties en 5 modules de 2 jours

Conditions de délivrance du diplôme

Le diplôme sera validé à la fois par (1) un contrôle continu (assuré par écrit aux séances de cours des modules 2 à 5 ; interrogation portant sur le contenu de la séance précédente) et un (2) travail personnel sous la forme d'un « mémoire final ».

Ce mémoire final sera attendu sous la forme d'un article professionnel ou de recherche, ou d'une enquête-action, d'une action de prévention ou de sensibilisation, ou de l'exposé d'une réflexion théorico-clinique autour du soin et de la prise en charge, ou autres travaux personnels associant pratique professionnelle et enjeux de recherche – dont les modalités auront été validées au préalable par l'équipe pédagogique.

Les examens de contrôle continu se dérouleront pendant 20 mn chaque fois au maximum en début des secondes journées des séances de cours des modules 2 à 5. Ils seront notés sur 10 pts, soit un total de 40 pts pour l'ensemble. Le travail personnel (sous la forme d'un « mémoire final ») remis sous forme écrite (sans soutenance orale) sera également noté sur 40 pts. L'obtention du diplôme sera réalisée sur la base d'une présence aux 5 modules et de la moyenne à la fois au contrôle continu et au mémoire. Pas de session de rattrapage.

III - DURÉE TOTALE DE LA FORMATION

Durée :	<input checked="" type="checkbox"/> 1 an	<input type="checkbox"/> 2 ans	<input type="checkbox"/> 3 ans
Stage* :	<input type="checkbox"/>	Durée :	
Pratique Professionnelle :	<input type="checkbox"/>	Durée :	
Mémoire :	<input checked="" type="checkbox"/>		

****Pour qu'un stage puisse être proposé dans le cadre d'un diplôme d'université, il faut que le volume pédagogique minimal de la formation soit de 200h. Dans le cas contraire, il faut cocher Pratique professionnelle,***

NE PAS REMPLIR - CADRE RÉSERVÉ À LA DAF

heures de CM Udt :		Total heures : 0
Heures de CM etb. partenaire :		
heures de TD UdT :		
heures de TD etb. Partenaire :		
heures de TP UdT :		
heures de TP etb. Partenaire :		

IV - MAQUETTES ET MODALITÉS DE CONTRÔLE DE CONNAISSANCES

UFR : UFR Arts et sciences humaines

Filière : Psychologie

Diplôme : DU CLINIQUE DES VIOLENCES SEXUELLES ET PSYCHOTRAUMATOLOGIE

Nom du responsable : Robert COURTOIS

Unités d'enseignement	Éléments pédagogiques	Coefficient	CM	TD	TP	MCC*		MCC*	
						REGIME GENERAL		REGIME SPECIAL D'ETUDES	
						Session 1	Session 2	Session 1	Session 2
Module 1 : Médecine légale, évaluation médico judiciaire									
	<ul style="list-style-type: none"> - Parcours de la plainte - Certificat médical initial et attestation clinique - Secret professionnel et signalement des victimes de violences - Rôle de la médecine légale - Expertise psychiatrique d'une Victime de Violences Sexuelles (CVS) - Expertise psychiatrique d'un Auteur de Violences Sexuelles (AVS) 		10,5	3,5		QP			
Module 2 : Clinique des auteurs des violences sexuelles									
	Interrogation relative au contenu pédagogique de la session précédente					CC		E	
	<ul style="list-style-type: none"> - Représentations sociales des auteurs (AVS) - Approche clinique des violences sexuelles - Violences sexuelles commises sur personnes majeures - Violences sexuelles commises sur personnes mineures - Réflexions sur les violences sexuelles commises par des publics spécifiques - Harcèlements dans l'espace public, harcèlements sexuels au travail, violences sexuelles sans contact - Réflexion sur la prostitution des mineurs, des vulnérabilités prédisposant à la victimisation ou à la perpétration 		10,5	3,5					
Module 3 : Clinique des violences sexuelles									
	Interrogation relative au contenu pédagogique de la session précédente					CC		E	
	<ul style="list-style-type: none"> - Violences sexuelles, quelle définition et quelle fréquence ? - Les troubles post-traumatiques, est-ce fréquent ? - Violences sexuelles intra- et extra-familiales - Violences sexuelles de l'enfant, de l'adolescent, de l'adulte - Spécificités de la clinique post-traumatique - Violences sexuelles et suicidalité - Troubles neurofonctionnels - Psychométrie, que mesure-t-on ? 		10,5	3,5					

Module 4 : Considérations transdisciplinaires								
	Interrogation relative au contenu pédagogique de la session précédente					CC		E
	<ul style="list-style-type: none"> - Evolution sociétale pouvant favoriser l'émergence des violences sexuelles - Base de droit pénal, procédure pénale, organisation du système judiciaire - Cadre juridique pour les auteurs et les victimes (majeurs et mineurs) - Organisation des soins pénalement ordonnés - Politique de prévention des violences sexuelles (auteurs et victimes) - Les associations d'accueil des victimes 	10,5	3,5					
Module 5 : Thérapeutique (prise en charge des victimes)								
	Interrogation relative au contenu pédagogique de la session précédente					CC		E
	<ul style="list-style-type: none"> - Organisation des soins en psychotraumatologie : qui intervient dans la prise en charge et quand ? - Psychothérapie EMDR : quand, comment, auprès de qui ? - Psychothérapie hypnose : quand, comment, auprès de qui ? - Psychothérapies d'exposition : quand, comment, auprès de qui ? - Thérapies médicamenteuses - Thérapies par neurostimulation - Recommandations de bonnes pratiques 	10,5	3,5					
Evaluation								
	Rédaction d'un mémoire					ET E		ET E
Durée totale de la formation		70h/étud				Préciser : CC : contrôle continu		
CM+TD+TP			52,5	17,5	0	ET : examen terminal		
70						O : oral – E : écrit		
						QP : quitus de présence		

V - FICHE ENSEIGNANTS

Noms et coordonnées des intervenants participant à la formation

Nom Prénom	Statut	Discipline	UFR de rattachement	Adresse mail
Robert Courtois	Titulaire	MCH HDR Psychologie CRIA VS Centre Val de Loire CHRU de Tours	UFR Arts et sciences humaines	robert.courtois@univ-tours.fr
Wissam El Hage	Titulaire	PU-PH Psychiatrie - CR de traumatologie CHRU de Tours	UFR Médecine	wissam.elhage@univ-tours.fr
Pauline Saint Martin	Titulaire	PU PH Médecine légale CHRU de Tours	UFR Médecine	pauline.saint-martin@univ-tours.fr
François Fourment	Titulaire	PU Droit pénal	UFR Droit, économie et sciences sociales	francois.fourment@univ-tours.fr
Catherine Potard	Vacataire	MCF Psychologie - Université d'Angers CRIA VS Centre Val de Loire		catherine.potard@univ-angers.fr
Laurine Egreteau	Vacataire	PH Psychiatre et médecin légiste au CR de Psychomatrologie CHRU de Tours		legreteau@chu-tours.fr
Alexis Vancappel	Vacataire	Psychologue CR de Traumatologie CHRU de Tours		a.vancappel@chu-tours.fr
Héloïse Humeau	Vacataire	Psychologue CR de Traumatologie CHRU de Tours		h.humeau@chu-tours.fr
Stéphane Dupont	Vacataire	Psychologue CR de Traumatologie CHRU de Tours		s.dupont@chu-tours.fr
Valérie Geay	Vacataire	Psychologue CR de Traumatologie CHRU de Tours		v.geay@chu-tours.fr
Ingrid Bertsch	Vacataire	Psychologue CRIA VS Centre Val de Loire CHRU de Tours		i.bertsch@chu-tours.fr
Céline Lamballais	Vacataire	Psychologue CRIA VS Centre Val de Loire CHRU de Tours		c.lamballais@chu-tours.fr
Emmanuel Mozas	Vacataire	Psychologue CRIA VS Centre Val de Loire CHRU de Tours		e.mozas@chu-tours.fr
Jacques-Edouard Andrault	Vacataire	Vice-Procureur de la République au Tribunal de Tours		jacques-edouard.andrault@justice.fr
Catherine Batonneau	Vacataire	Vice-Présidente chargée de l'application des peines au Tribunal de Tours		catherine.batonneau@justice.fr
Nadine Lorin	Vacataire	Déléguée départementale aux Droits des Femmes et à l'égalité (DDCS Préfecture d'Indre-et-Loire)		nadine.lorin@indre-et-loire.fr
Marie-Paule Carrey-Lebas	Vacataire	Directrice à France Victimes 37		francevictimes37@gmail.fr
Cécile Barbet	Vacataire	Directrice à ACJET 37		direction@acjet37.fr
Céline Jamenot	Vacataire	Psychologue CIDFF		celine.jamelot@gmail.com
Aurore Peras	Vacataire	Psychologue, Institut médico-légal CHRU de Tours		a.peras@chu-tours.fr
Noémie Lahmidini	Vacataire	Assistante sociale au CAVAS CHRU de Tours		n.lahmidini@chu-tours.fr
Olivier Tremine	Vacataire	Directeur du Service Pénitencière et de Probation d'Indre-et-Loire		olivier.tremine@justice.fr

VI - BILAN D'ACTIVITÉS

	2016-2017		2017-2018		2018-2019		création 2019-2020 Promotion 2020-2021	Moyenne
Nombre d'inscrits	FI	0	FI	0	FI	0	11	2,75
	FC		FC		FC		26	26
% de réussite	FI	0	FI	0	FI	0	0	0
	FC	0	FC	0	FC	0	0	0
Nombre d'heures de formation (Heures totales maquette)							70	70
Total dépenses exécutées								#DIV/0!
Total facturé								#DIV/0!
Résultat dépenses-recettes	0		0		0		0	0

VII - GRILLE DE CALCUL DU COÛT COMPLET D'UNE ACTION DE FORMATION À L'UNIVERSITÉ DE TOURS

		Tarif Normal	Tarif Reduit	Tarif 3	
Intitulé du diplôme	DU Clinique des violences sexuelles et traumatologie	1 300 €	900 €	570 €	
		Nbre stagiaires	8	7	2
		Nbre total stagiaires	17		
		Tarif moyen	982 €		
		Formation sur une année complète (oui/non)	non		

 CHIFFRE D'AFFAIRE PREVISIONNEL **17 840 €**
COÛTS DIRECTS

COÛTS DE PERSONNEL FORMATION (enseignants, enseignants chercheurs, chercheurs et vacataires)	Nombre d'heures de formation	Coût de l'heure de formation (pondéré des HCC)	Coût total des heures de formation
- Professeurs des universités et assimilés		290 €/h	- €
- Maîtres de conférences et assimilés	11 h	189 €/h	1 985 €
- Hospitalo-universitaires	14 h	50 €/h	700 €
- Professeurs agrégés et assimilés		204 €/h	- €
- Autres enseignants issus de l'éducation nationale et assimilés		131 €/h	- €
- Doctorants contractuels		152 €/h	- €
- Autres enseignants contractuels : enseignants-chercheurs associés et invités (PAST et MAST), attachés temporaires d'enseignement		174 €/h	- €
- Vacataires non fonctionnaires	15 h	59 €/h	885 €
- Vacataires fonctionnaires	30 h	41 €/h	1 230 €
- Autres (honoraires de formation...)			- €
Indemnités			255 €
TOTAL COÛTS DE PERSONNEL FORMATION	70 h	73 €/h	5 054,50 €

Zones à renseigner

COÛTS SPECIFIQUES

Kit pédagogique	68 €
- Fonctionnement (pochettes stagiaires, reprographie, location de salle, coursier, objets publicitaires...)	800 €
- Restauration (pauses cafés, restaurants, traiteurs...)	180 €
- Déplacements et hébergements des intervenants (trains, hôtels...)	700 €
Reversement partenaire	
TOTAL COÛTS SPECIFIQUES	1 748 €

I - TOTAL COÛTS DIRECTS	6 803 €
MARGE SUR COÛTS DIRECTS (doit être > 0)	62% 11 038 €

COÛTS INDIRECTS (calculés à partir de la "connaissance des coûts des activités")
COÛTS DE SOUTIEN

	Coût par étudiant pour l'année universitaire	Coût total	Coût à l'heure de formation	Coût total
- Appui à la formation	64,94 €	- €	5,30 €	368,54 €
- Documentation	160,00 €	- €	13,07 €	908,03 €
- Valorisation et appui à la recherche		- €	- €	- €
- Vie étudiante	82,00 €	- €	6,70 €	465,37 €
TOTAL COÛTS DE SOUTIEN	306,94 €	- €	25,06 €	1 741,95 €

COÛTS DE SUPPORT

	Coût par étudiant pour l'année universitaire	Coût total	Coût à l'heure de formation	Coût total
- Gouvernance, pilotage, gestion	807,53 €	- €	65,94 €	4 582,94 €
- Patrimoine immobilier	497,62 €	- €	40,63 €	2 824,09 €
- Système d'information et numérique	58,03 €	- €	4,74 €	329,33 €
TOTAL COÛTS DE SUPPORT	1 363,17 €	- €	111,31 €	7 736,36 €

II1 - TOTAL COÛTS INDIRECTS **- €** **9 478,30 €**

III - TOTAL COÛTS COMPLETS = TOTAL COÛTS DIRECTS (I) + TOTAL COÛTS INDIRECTS (II1 ou II2)	16 280,80 €
MARGE SUR COÛTS COMPLETS (doit être > 0)	9% 1 559,20 €

Marge sur coûts complets	#REF!
en % du tarif de vente	#REF!
Nombre minimum de stagiaires	#VALEUR!
Tarif minimum	- €

Chiffes clés / stagiaire	
Coûts complets	957,6941817
dont coûts directs	400,1470588
dont coûts indirects	557,5471229
Coût complets de l'heure de formation	234,26 €
Marge sur coûts directs	649,26 €
en % du tarif de vente	66%
Marge sur coûts complets	91,72 €
en % du tarif de vente	9%
Nombre minimum de stagiaires	17
Tarif minimum	958,00 €

VIII - TARIFS SOUMIS AU VOTE DE LA COMMISSION DES MOYENS

Intitulé du diplôme

DU CLINIQUE DES VIOLENCES SEXUELLES ET PSYCHOTRAUMATOLOGIE

Gestion par le service Formation continue	Tarifs €
Stagiaire Tarif Normal	1 300,00 €
Stagiaire Tarif réduit	900,00 €
Inscription formation initiale gestion ufr	Tarifs €
Droits de base*	170,00 €
Droits spécifiques	400,00 €
Inscription formation continue gestion ufr	Tarifs €
Stagiaire Tarif Normal	
Stagiaire Tarif réduit	

Information tarifs droits de base en FI

Pour les AU, CU et DU

Droit de base national équivalent licence (en 2020-2021 ,170 €).

Pour les DIU

*Droit de base national équivalent licence ou master (en 2020-2021, 243€) en fonction des tarifs définis avec les universités partenaires

IX - OBSERVATIONS ÉVENTUELLES**X - VALIDATION DE LA DEMANDE D'HABILITATION**

Avis du conseil d'UFR	Date :	19/03/2025	Favorable
Décision de la CFVU	Date :	22/05/2025	Favorable
Avis de la commission des moyens	Date :		Sélectionner...
Décision du CA	Date :	05/05/2025	Sélectionner...

I - IDENTIFICATION DE LA DEMANDE

Type de demande

Renouvellement avec modifications

Type de diplôme

Diplôme universitaire

Intitulé

PAIR-AIDANCE CROISÉE : THÉORIES ET PRATIQUES SITUÉES

Composante porteuse

UFR Arts et sciences humaines

Composante associée le cas échéant

UFR Médecine

Etablissement(s) cohabilité(s) le cas échéant :

- 1
- 2
- 3
- 4

Préciser les modalités de coopération entre les établissements concernés :

Ce diplôme propose un programme de formation interdisciplinaire dont la visée est de professionnaliser les pratiques de pair-aidance et de contribuer à leur reconnaissance et à leur institutionnalisation. Il a été créé par des enseignants provenant du Département des sciences de l'éducation et de la formation et du Département de santé publique de l'université de Tours. Il a été construit en étroite coopération avec le professeur Jean-François Pelletier de l'université de Montréal, chercheur en sciences sociales et sciences de la santé, qui dirige un diplôme sur la pair-aidance et le rétablissement en santé mentale.

Enseignant(s) responsable(s) :

	Nom Prénom	Téléphone	Mail
1	Hervé BRETON	06.71.74.00.06	herve.breton@univ-tours.fr
2	Frédéric DENIS	06.77.15.69.68	frederic.denis@univ-tours.fr
3	Melpomeni Papadopoulou	06.95.66.38.10	tours.fr
4	Emmanuel Rusch	06.89.32.55.46	emmanuel.rusch@univ-tours.fr

Diplôme ouvert en

- Formation initiale en présentiel
- Formation initiale en distanciel
- Formation continue en présentiel
- Formation continue en distanciel

Gestion

Service de Formation Continue

Niveau du diplôme (entrée=sortie)

Bac+2

Autres éléments permettant d'apprécier le niveau de la formation :

Pratique avérée dans les domaines de l'accompagnement, de la santé, de l'éducation, de la formation et du travail social

II - PRÉSENTATION DE LA FORMATION

Originalité par rapport à l'offre de formation existante de l'université :

L'originalité de ce DU réside dans sa conception internationale et francophone. Il s'inspire des travaux pionniers initiés par les chercheurs canadiens présents dans l'équipe pédagogique du DU et intègre les expertises croisées, en éducation et santé, forgées au sein de l'équipe de recherche Education Ethique Santé (EA7505-EES). Cette approche interdisciplinaire permet d'intégrer les dimensions situées et interculturelles de la santé somatique et psychique, des pratiques d'éducation et de formation, des réflexions respectives à chaque région, provinces ou pays concernés et les spécificités pratiques qui en découlent. Ce DU propose une approche intégrative croisant la santé publique et les sciences sociales, par la prise en compte des capacités et savoirs expérientiels du patient, les déterminants sociaux communs à la santé mentale et à la santé somatique. Il représente une première étape aux formations LMD plus spécifiques.

Objectifs pédagogiques - Compétences recherchées :

Connaissance sociohistorique des systèmes de santé.
Connaissances liées à la pair-aidance, à la proche-aidance et à la pair-aidance-famille.
Approches comparatives des pratiques d'accompagnement selon les domaines d'exercice et en relation avec les contextes situés.
Savoir accompagner en prenant en compte les dynamiques croisées des parcours de vie, des parcours de soin et des parcours de santé.
Connaître les dispositifs sociojuridiques liés à la pair-aidance.
Problématiser sur les postures d'accompagnement, de compagnonnage avec des patients, entre pairs et avec les autres professionnels.
Savoir mobiliser les méthodologies d'observation et d'analyse des contextes d'exercice professionnels et associatifs.

Objectifs professionnels et débouchés - Métiers visés :

Créneaux ou secteurs professionnels visés :

Les compétences acquises sont transversales aux métiers de l'accompagnement, de la formation, du soin, de l'intervention sociale. Les diplômé.e.s pourront postuler à une fonction de pair-aidant dont le statut est en cours d'institutionnalisation. Ce DU accompagne donc un mouvement sociétal en contribuant à la reconnaissance d'une fonction et en permettant le développement de compétences approfondies dans un champ à la croisée de l'éducation, de l'éducation à la santé et de la santé publique.

Remarques sur les possibilités d'insertion professionnelle des diplômés :

Depuis plusieurs années, la pair-aidance progresse dans les pratiques de santé. La valeur ajoutée des pairs-aidants dans le rétablissement, l'acceptation des soins par les patients, le lien avec le milieu ordinaire, l'accompagnement à la sortie d'hospitalisations longues, la prise de conscience que l'on peut vivre avec un handicap physique ou psychique est vérifiée par de nombreuses études à travers le monde. De fait, le secteur sanitaire et le secteur médico-social recourent-ils à des pairs-aidants qui s'appuient avant tout sur leur parcours biographique et sur les savoirs expérientiels acquis lors du rétablissement. L'organisation pédagogique du DU et la structuration des contenus sont conçues afin de favoriser l'employabilité des diplômés : ils posséderont des connaissances historiques et réglementaires sur la pair-aidance, des savoirs pratiques associés aux différentes formes d'accompagnement, une capacité accrue pour observer, comprendre les situations concrètes d'exercice et s'intégrer dans les équipes.

Partenariat avec d'autres établissements de formation et/ou milieux professionnels :

Ce diplôme est conçu en partenariat avec le département de santé publique de l'Université de Montréal, Canada.

Le diplôme a été conçu en concertation avec le Professeur Jean-François Pelletier, de l'Université de Montréal, fondateur du "Programme de mentorat pour pairs aidants"

<https://admission.umontreal.ca/programmes/microprogramme-de-1er-cycle-en-sante-mentale-mentorat-pour-pairs-aidants/>

Effectifs attendus

Capacité minimale :	25
Capacité maximale :	30

Conditions d'inscription

Niveau minimum exigé pour intégrer la formation de droit : Bac+2

Diplômes exigés pour un accès de droit : BTS, DUT ou diplômes d'État de niveau III dans les domaines de la formation d'adultes, du conseil d'insertion, santé, des sciences sanitaires et sociales, de l'animation, du socio-éducatif...

Conditions supplémentaires éventuelles :

- Pratique régulière de l'accompagnement et de l'écoute de parcours de vie et/ou de l'expérience professionnelle.

Modalités pédagogiques : recrutement, admission, déroulement de la formation....

Recrutement et admission :

- Candidatures en ligne sur le site de l'université.
- Sur dossier de candidature accompagné d'une lettre de motivation, d'un CV et de la copie des diplômes.

Déroulement de la formation :

- en raison de sa dimension internationale, cette formation se déroule principalement à distance avec au moins une classe inversée par regroupement, une série de lectures accompagnées d'exercices destinés à en vérifier la compréhension et la capacité d'extrapolation.
- des évaluations seront mises en ligne sur une durée limitée en rapport avec le contenu.
- formation d'une durée de neuf mois (début des cours : septembre - date de fin juin).
- 87 heures d'enseignement réparties en quatre blocs de trois modules de formation professionnelle (14-28 heures en présentiel, 73 59 heures en distanciel synchrone et asynchrone)
- 90 heures de préparation, lectures et rédaction par l'étudiant (travail personnel),
- 210 heures de pratique professionnelle facultative pour les personnes inscrites à France Travail ou pour les personnes sans activité.

Chacun des enseignements est divisé en 2 parties principales, synchrone et asynchrone.

Partie asynchrone : 90 minutes de contenu préenregistré dont les étudiants peuvent prendre connaissance lorsqu'ils le veulent, pourvu que cette partie soit complétée avant la partie synchrone correspondante.

Partie synchrone : 90 minutes d'interaction entre les étudiants et avec l'enseignant, en groupe complet (classe inversée).

Conditions de délivrance du diplôme

Participation obligatoire en cours,

- Soutenance de mémoire devant un jury.

Pour être admis, le stagiaire doit obtenir la note égale ou supérieure à 10.

Pas de session de rattrapage.

III - DURÉE TOTALE DE LA FORMATION

Durée :	<input checked="" type="checkbox"/> 1 an	<input type="checkbox"/> 2 ans	<input type="checkbox"/> 3 ans
Stage* :			Durée :
Pratique Professionnelle facultative :	<input checked="" type="checkbox"/>	Durée : 210 heures pour les demandeurs d'emploi et pour les personnes sans activité Pas de pratique professionnelle pour les personnes ayant une activité	
Mémoire :			

****Pour qu'un stage puisse être proposé dans le cadre d'un diplôme d'université, il faut que le volume pédagogique minimal de la formation soit de 200h. Dans le cas contraire, il faut cocher Pratique professionnelle,***

NE PAS REMPLIR - CADRE RÉSERVÉ À LA DAF

heures de CM Udt :		Total heures :
Heures de CM etb. partenaire :		
heures de TD UdT :		
heures de TD etb. Partenaire :		
heures de TP UdT :		
heures de TP etb. Partenaire :		

IV - MAQUETTES ET MODALITÉS DE CONTRÔLE DE CONNAISSANCES

UFR : UFR Arts et sciences humaines

Filière :

Diplôme : PAIR-AIDANCE CROISÉE : THÉORIES ET PRATIQUES SITUÉES

Nom du responsable : Hervé Breton / Frédéric Denis
Melpomeni Papadopoulou / Emmanuel Rusch

Unités d'enseignement	Eléments pédagogiques	Coefficient	CM	TD	TP	MCC*		MCC*	
						REGIME GENERAL		REGIME SPECIAL D'ETUDES	
						Session 1	Session 2	Session 1	Session 2
MODULE A Perspectives sociohistoriques, sociologiques et éthiques (2 journées - 7H30)	A1. Concepts pair-aidance, proche-aidance et pair-aidance famille		5			ET			
	A2. Contextes sociaux/historiques comparés		5						
	A3. Les formes de participations : droit des usagers, ressources sociétales, participation des patients		5						
MODULE B Perspectives expérientielles, cliniques et biographiques (2 journées - 7H30)	B1 – Parcours de vie, parcours de soin : approches croisées		5			ET			
	B2 – Le rétablissement : dimensions éthiques et cliniques		5						
	B3. Vivre avec la maladie : le continuum des soins		5						
MODULE C : Perspectives pratiques et méthodologiques (2 journées - 7H30)	C1. Les modalités de pair aidance en fonction des handicaps et des données sociétales		5			ET			
	C2. Les pratiques d'intervention en institution		5						
	C3. Les pratiques d'accompagnement : aller vers, agir avec, accompagner.		5						
MODULE D – Accompagnement et pratiques réflexives (42h00 enseignements / 90h00 travail étudiants) Promotion : 30 inscrits (capacité accueil maximale)	D1. Les pratiques réflexives : formes d'écriture et récits, récits d'expérience et formalisation des savoirs expérientiels		10			ET			
	D2. Accompagnement longitudinal / Tutorat actif (groupe 5/6) Recherche Formalisation des résultats recherche				32				
Evaluation en dehors des dates de formation									
	Rédaction du mémoire (Format : IMRAD 30 étudiants / 30 pages)	1					ET E O	ET E O	
Durée totale de la formation 87h/étud CM+TD+TP						Préciser : CC : contrôle continu			
87			55	32	0	ET : examen terminal O : oral – E : écrit QP : quitus de présence			

V - FICHE ENSEIGNANTS

Noms et coordonnées des intervenants participant à la formation

Nom Prénom	Statut	Discipline	UFR de rattachement	Adresse mail
Hervé Breton	Titulaire	MCF HDR. Sciences de l'éducation et de la formation	UFR Arts et sciences humaines	herve.breton@univ-tours.fr
Frédéric Denis	Titulaire	Médecin en santé publique. HDR	UFR Médecine	frederic.denis@univ-tours.fr
Melpomeni Papadopoulou	Titulaire	MCF. Sciences de l'éducation et de la formation	UFR Arts et sciences humaines	melpomeni.papadopoulou@univ-tours.fr
Claudie Rey	Titulaire	MCF Sociologie	UFR Arts et sciences humaines	claudie.rey@univ-tours.fr
Emmanuel Rusch	Titulaire	Professeur en santé publique	UFR Médecine	emmanuel.rusch@univ-tours.fr
Jean-François Pelletier	Vacataire	Professeur en santé publique Université de Montréal Assistant professeur à l'Université de Yale		jean-francois.pelletier.1@umontreal.ca
Laurence Fond-Harmand	Vacataire	Université Sorbonne Paris-Nord LEPS-UR3412 Docteur en sociologie et HDR en Santé publique		fond.harmand@gmail.com
Eric Pinet	Vacataire	Pair-aidant		ithaque17@msn.com
Silvia Rossi	Vacataire	ATER. Santé publique. Université de Lorraine		silvia.rossi@univ-lorraine.fr

VI - BILAN D'ACTIVITÉS

	2017-2019				2018-2021				Moyenne
Nombre d'inscrits	FI	0	FI	0	FI	1	FI	1	0,5
	FC	18	FC		FC	17	FC	17	17,5
% de réussite	FI		FI	0	FI	0	FI	0	
	FC	15	FC	0	FC		FC	0	
Nombre d'heures de formation (Heures totales maquette)									#DIV/0!
Total dépenses exécutées									#DIV/0!
Total facturé									#DIV/0!
Résultat dépenses-recettes		0		0		0		0	0

VII - GRILLE DE CALCUL DU COÛT COMPLET D'UNE ACTION DE FORMATION À L'UNIVERSITÉ DE TOURS

Intitulé du diplôme	PAIR-AIDANCE CROISÉE : THÉORIES ET PRATIQUES SITUÉES	Tarif Normal FC	Tarif Réduit FC	Tarif FI	
		1 500 €	850 €		
		Nbre stagiaires	20	5	
		Nbre total stagiaires	25		
		Tarif moyen	1 370 €		
		Formation sur une année complète (oui/non)	non		
Formation <u>exclusivement</u> hors des locaux de l'UT (oui/non)		non			

CHIFFRE D'AFFAIRE PREVISIONNEL **34 250 €**

COÛTS DIRECTS

COÛTS DE PERSONNEL FORMATION (enseignants, enseignants chercheurs, chercheurs et vacataires)	Nombre d'heures de formation	Coût de l'heure de formation (pondéré des HCC)	Coût total des heures de formation	Zones à renseigner
- Professeurs des universités, hospitalo-universitaires et assimilés	3,5 h	290 €/h	1 015 €	
- Maîtres de conférences et assimilés	57,0 h	189 €/h	10 773 €	
- Professeurs agrégés et assimilés		204 €/h	- €	
- Autres enseignants issus de l'éducation nationale et assimilés		131 €/h	- €	
- Doctorants contractuels		152 €/h	- €	
- Autres enseignants contractuels : enseignants-chercheurs associés et invités (PAST et MAST), attachés temporaires d'enseignement		174 €/h	- €	
- Vacataires non fonctionnaires	21,0 h	59 €/h	1 239 €	
- Vacataires fonctionnaires	5,5 h	41 €/h	226 €	
- Autres (honoraires de formation...)			- €	
Indemnités			675 €	
SOUS-TOTAL COÛTS DE PERSONNEL FORMATION	87,0 h	160 €/h	13 927,50 €	

COÛTS ADDITIONNEL DE PERSONNEL FORMATION (heures co-animées ou de suivi individuel ou des options)	Nombre d'heures de formation	Coût de l'heure de formation (pondéré des HCC)	Coût total des heures de formation	Zones à renseigner
- Professeurs des universités, hospitalo-universitaires et assimilés		290 €/h	- €	
- Maîtres de conférences et assimilés	90,0 h	189 €/h	17 010 €	
- Professeurs agrégés et assimilés		204 €/h	- €	
- Autres enseignants issus de l'éducation nationale et assimilés		131 €/h	- €	
- Doctorants contractuels		152 €/h	- €	
- Autres enseignants contractuels : enseignants-chercheurs associés et invités (PAST et MAST), attachés temporaires d'enseignement		174 €/h	- €	
- Vacataires non fonctionnaires		59 €/h	- €	
- Vacataires fonctionnaires	28,0 h	41 €/h	1 148 €	
SOUS-TOTAL COÛTS DE PERSONNEL FORMATION			18 158,00 €	

Dans le cas où l'université de Tours ne supporte pas de coût de personnel de formation spécifiquement pour cette action de formation (par exemple, un DU comprenant des heures de formation dispensées dans le cadre de l'offre LMD ou un DIU comprenant des heures de formation dispensées par une autre université)	Nombre d'heures de formation	Coût total des heures de formation pour l'UT	
- nombre d'heures de formation dispensées dans le cadre de l'offre LMD, destinées principalement aux étudiants en FI			
- nombre d'heures de formation dispensées par un autre établissement			
- autre, précisez			
TOTAL	0,0 h		
TOTAUX	nb heures de formation (pour l'apprenant) nb heures dispensées par des personnels de l'université de Tours nb total d'heures dispensées (pour l'ensemble des personnels d'enseignement)	87 h 205 h 205 h	32 085,50 €

COÛTS SPECIFIQUES		
Kit pédagogique		1 000 €
- Fonctionnement (pochettes stagiaires, reprographie, location de salle, coursier, objets publicitaires...)		
- Restauration (pauses cafés, restaurants, traiteurs...)		
- Déplacements et hébergements des intervenants (trains, hôtels...)		
Reversement partenaire		
TOTAL COÛTS SPECIFIQUES		1 000 €

I - TOTAL COÛTS DIRECTS	33 086 €
MARGE SUR COÛTS DIRECTS (doit être > 0)	3 %
	1 165 €

COÛTS INDIRECTS (calculés à partir de la "connaissance des coûts des activités")

COÛTS DE SOUTIEN				
	Coût par étudiant pour l'année universitaire	Coût total (proportionnel au nombre d'inscrits)	Coût à l'heure de formation	Coût total (proportionnel au nombre d'heures dispensées par UnivTours)
- Appui à la formation	64,94 €	- €	5,30 €	461,34 €
- Documentation	160,00 €	- €	13,07 €	1 136,67 €
- Valorisation et appui à la recherche		- €	- €	- €
- Vie étudiante	82,00 €	- €	6,70 €	582,56 €
TOTAL COÛTS DE SOUTIEN	306,94 €	- €	25,06 €	2 180,56 €

COÛTS DE SUPPORT				
	Coût par étudiant pour l'année universitaire	Coût total	Coût à l'heure de formation	Coût total
- Gouvernance, pilotage, gestion	807,53 €	- €	65,94 €	5 736,92 €
- Patrimoine immobilier	497,62 €	- €	40,63 €	3 535,19 €
- Système d'information et numérique	58,03 €	- €	4,74 €	412,25 €
TOTAL COÛTS DE SUPPORT	1 363,17 €	- €	111,31 €	9 684,36 €

II - TOTAL COÛTS INDIRECTS - € - 11 864,92 €

III - TOTAL COÛTS COMPLETS = TOTAL COÛTS DIRECTS (I) + TOTAL COÛTS INDIRECTS (II1 ou II2)	44 950,42 €
MARGE SUR COÛTS COMPLETS (doit être > 0)	-31 % - 10 700,42 €

Chiffes clés / stagiaire	
Coûts complets	1 798,02 €
dont coûts directs	1 323,42 €
dont coûts indirects	474,60 €
Coût complets de l'heure de formation	516,67 €
Marge sur coûts directs	46,58 €
en % du tarif de vente	3 %
Marge sur coûts complets	-428,02 €
en % du tarif de vente	-31 %
Nombre minimum de stagiaires	33
Tarif minimum	1 799,00 €

VIII - TARIFS SOUMIS AU VOTE DE LA COMMISSION DES MOYENS

Intitulé du diplôme

PAIR-AIDANCE CROISÉE : THÉORIES ET PRATIQUES SITUÉES

Gestion par le service Formation continue	Tarifs €
Stagiaire Tarif Normal	1 500,00 €
Stagiaire Tarif réduit	850,00 €
Inscription formation initiale gestion ufr	Tarifs €
Droits de base*	
Droits spécifiques	
Inscription formation continue gestion ufr	Tarifs €
Stagiaire Tarif Normal	
Stagiaire Tarif réduit	

Information tarifs droits de base en FI

Pour les AU, CU et DU

Droit de base national équivalent licence (en 2020-2021 ,170 €).

Pour les DIU

*Droit de base national équivalent licence ou master (en 2020-2021, 243€) en fonction des tarifs définis avec les universités partenaires

IX - OBSERVATIONS ÉVENTUELLES

--

X - VALIDATION DE LA DEMANDE D'HABILITATION

Avis du conseil d'UFR	Date :	19/03/2025	Favorable
Décision de la CFVU	Date :	22/05/2025	Favorable
Avis de la commission des moyens	Date :		Sélectionner...
Décision du CA	Date :		Sélectionner...

I - IDENTIFICATION DE LA DEMANDE

Type de demande **Renouvellement avec modifications**
 Type de diplôme **Diplôme universitaire**

Intitulé **CASE MANAGEMENT ET PARCOURS COMPLEXE (DU. CAPCO)**

Composante porteuse **UFR Arts et sciences humaines**
 Composante associée le cas échéant **Sélectionner la composante**

Etablissement(s) cohabilité(s) le cas échéant :

- 1
- 2
- 3
- 4

Préciser les modalités de coopération entre les établissements concernés :

Enseignant(s) responsable(s) :

	Nom Prénom	Téléphone	Mail
1	ROUGERIE Corinne		corinne.rougerie@univ-tours.fr
2			
3			
4			

Diplôme ouvert en

- Formation initiale en présentiel
- Formation initiale en distanciel
- Formation continue en présentiel
- Formation continue en distanciel

Gestion **Service de Formation Continue**

Niveau du diplôme (entrée=sortie) **Bac+3**

Autres éléments permettant d'apprécier le niveau de la formation :

Parcours et expériences professionnelles

II - PRÉSENTATION DE LA FORMATION

Originalité par rapport à l'offre de formation existante de l'université :

Premier diplôme universitaire de Case Management en France qui a bénéficié d'une co-construction et d'un étayage théorique historique avec la Haute école spécialisée de Suisse occidentale (HES.SO).

Formation permettant une nouvelle lecture de l'accompagnement de situations dites complexes nécessitant la coordination de services multiples (santé, sociale,...), s'ouvrant à de nouveaux secteurs professionnels (secteur assurantiel, juridique) à des dispositifs variés (plateforme de service, DAC....) et à des activités d'accompagnement en libéral.

La démarche spécifique du case management est pensée comme une fonction (programme, modèle et méthode) avec la personne. La formation s'appuie sur la diversité des champs professionnels des participants afin de développer leurs savoirs théoriques et pratiques et leurs capacités d'analyse critique nécessaire à la compréhension de leur rôle et de leurs missions. L'expérimentation et l'approfondissement de leurs connaissances en case management visent à favoriser le décloisonnement des pratiques, la mise en oeuvre de nouvelles modalités d'accompagnement et la réappropriation d'un travailler- ensemble.

Objectifs pédagogiques - Compétences recherchées :

Objectifs pédagogiques :

- Développer une compréhension approfondie des situations complexes et des nouvelles réalités organisationnelles et institutionnelles.
- Encourager la collaboration interdisciplinaire et le décloisonnement des pratiques pour une meilleure coordination des parcours.
- Adopter une approche holistique pour une prise en charge globale et personnalisée des situations complexes.
- Mettre l'accent sur l'inclusion et le développement des ressources des personnes, en les accompagnant au plus près de leur parcours de vie.
- Expérimenter et approfondir les connaissances en Case Management pour mettre en oeuvre de nouvelles modalités d'accompagnement.

Compétences attendues :

- Analyser et questionner les modalités d'accompagnement
- Promouvoir la transversalité et le partage de compétences
- Renforcer la posture professionnelle
- Redonner sa place à la personne concernée au coeur du dispositif
- Innover dans les pratiques d'accompagnement

Objectifs professionnels et débouchés - Métiers visés :

Objectifs professionnels :

- Apprendre à promouvoir la transversalité et le partage de compétences, tout en renforçant votre posture professionnelle pour une prise en charge holistique des situations complexes.
- Enrichir ses connaissances sur le pouvoir d'agir, le partenariat, et recentrer l'utilisateur au coeur du dispositif pour favoriser le décloisonnement et l'interdisciplinarité.

Métiers visés :

- Case manager
- Gestionnaire de cas complexe / coordonnateur de parcours.
- Accueillant/accompagnateur en situation difficile ou d'accueil inconditionnel.

Remarques sur les possibilités d'insertion professionnelle des diplômés :

Pour tout professionnel de l'intervention sociale, médico social et juridique auprès des personnes souhaitant repenser les enjeux de **la complexité de l'accompagnement et les modalités du travailler-ensemble dans les institutions.**

Partenariat avec d'autres établissements de formation et/ou milieux professionnels :

Une diversité d'acteurs du champ professionnel du secteur médico social:

- Karéo horizon
- Samsah Prespy
- Association française de Case management
- Hopital Robert Debré

Effectifs attendus

Capacité minimale :	20
Capacité maximale :	25

Conditions d'inscription

Diplôme de niveau Bac+3 avec dérogation possible en fonction de l'expérience professionnelle par validation d'une VAE.

Avoir une expérience professionnelle ou une activité dans les secteurs concernés (médical, médicosocial, social, formation pour adultes, assurances...) d'au moins 3 ans.

Modalités pédagogiques : recrutement, admission, déroulement de la formation....

Recrutement et admission :

- Candidature à déposer en ligne (prévoir cv et lettre de motivation)
- Selection sur dossier

Déroulement de la formation

- 150 **115** heures de formation en présentiel (enseignements théoriques, méthodologiques et pratiques avec des universitaires et des professionnels; alternance d'atelier collectif d'analyse de pratique et apports théoriques, table ronde avec des professionnels et journée d'étude) soit **19** jours dont un jour de certification,
- 70 h de stage (demandeurs d'emploi).

Organisation :

- Entre janvier et juin : **3 jours consécutifs par mois (1 fois par mois), sur 6 sessions**
- Septembre : **soutenance du dossier réflexif**

Conditions de délivrance du diplôme

Présence active aux sessions (assiduité).

Travaux intermédiaires: analyse de contexte et analyse de situation

Rédaction et soutenance **d'un dossier à partir d'une problématique d'accompagnement complexe et de sa mise en pratique professionnelle.** (note écrite et orale)

- La moyenne des notes est égale ou supérieure à 10
- Pas de session de rattrapage sauf en cas de force majeure (justificatif demandé)

III - DURÉE TOTALE DE LA FORMATION

Durée :	<input checked="" type="checkbox"/> 1 an	<input type="checkbox"/> 2 ans	<input type="checkbox"/> 3 ans
Stage* :	<input type="checkbox"/>	Durée :	
Pratique Professionnelle :	<input checked="" type="checkbox"/>	Durée : 70 heures (réservée aux demandeurs d'emploi)	
Mémoire :	<input type="checkbox"/>		

****Pour qu'un stage puisse être proposé dans le cadre d'un diplôme d'université, il faut que le volume pédagogique minimal de la formation soit de 200h. Dans le cas contraire, il faut cocher Pratique professionnelle,***

NE PAS REMPLIR - CADRE RÉSERVÉ À LA DAF

heures de CM Udt :		Total heures : 0
Heures de CM etb. partenaire :		
heures de TD UdT :		
heures de TD etb. Partenaire :		
heures de TP UdT :		
heures de TP etb. Partenaire :		

IV - MAQUETTES ET MODALITÉS DE CONTRÔLE DE CONNAISSANCES

UFR : UFR Arts et sciences humaines

Filière : Sciences de l'Education et de la Formation

Diplôme : **CASE MANAGEMENT ET PARCOURS COMPLEXE (DU. CAPCO)**

Nom du responsable : Corinne Rougerie

Unités d'enseignement	Eléments pédagogiques	Coefficient	CM	TD	TP	MCC*		MCC*	
						REGIME GENERAL		REGIME SPECIAL D'ETUDES	
						Session 1	Session 2	Session 1	Session 2
Module 1 : Case management et notions conceptuelles associées	Introduction à la formation			3		QP			
	Les bases notionnelles du Case management		6	3					
	Atelier d'échange et d'analyse de pratique et apports théoriques sur l'accueil		1.5	1.5					
	Contexte socio-clinique institutionnel des pratiques d'accompagnement des parcours françaises et européennes : favoriser le changement institutionnel par le développement du case management		3	3					
	Table ronde professionnelle			3					
	Ethique et déontologie		3						
Module 2: Mise en œuvre de la fonction d'accompagnant.e de parcours « complexe »	Posture et rôle du case manager - étude en contexte spécifique (assurance, santé mentale) - transposition d'outils et regard réflexif			30		QP			
	Atelier d'échange et d'analyse de pratique et apport théorique (pouvoir d'agir)			9					
	L'entretien motivationnel		6	9					
	Identification des partenariats: pratiquer en réseau et boîte à outils			12					
Module 3 : Accompagner par la recherche et certification	Atelier d'accompagnement méthodologique par la recherche			18		QP			
	Soutenance du dossier réflexif			7		ET O		ET O	
Durée totale de la formation CM+TD+TP						Préciser : CC : contrôle continu			
115			18	97	0	ET : examen terminal O : oral – E : écrit QP : quitus de présence			

V - FICHE ENSEIGNANTS

Noms et coordonnées des intervenants participant à la formation

Nom Prénom	Statut	Discipline	UFR de rattachement	Adresse mail
Corinne Rougerie	Titulaire	MCF Sciences de l'Education	UFR Arts et sciences humaines	corinne.rougerie@univ-tours.fr
Gabriel Delaunoy	Prestataire ou vacataire	Consultant indépendant, formateur, Coach et superviseur		gabrieldelaunoy@carpediem-solutions.com
Maryline Garot-Scelin	Vacataire	Consultante Formation individuelle et personnalisée - Coach		marylinescelin@gmail.com
Aurelia Gérin	Prestataire AFCM ou vacataire	Présidente AFCM Responsable Case management		president.afcm@gmail.com
Marion Weill	Prestataire Karéo-Horizon ou vacataire	Exécutive manager Karéo-Horizon		mweill@kareo-horizon.com
Laurent Gomes	Prestataire EPS ou vacataire	Case manager EPS Bathélemy Briand en secteur adulte (psychiatrie)		Laurent.Gomes@eps-etampes.fr
Hélène Denis	Vacataire	Chargée de Développement Communauté 360 Association PEP 18		
Marie-Ange Macé	Vacataire	Chargé de réseau 3114 CHRU de Tours		marieangemace@gmail.com
Fédérica Oudin	Titulaire	MCF Droit	UFR Droit, économie et sciences sociales	federica.oudin@univ-tours.fr
Anne Pilotti	Vacataire	Cadre de rééducation - Coordonnatrice du pôle de recherche		annechvn@gmail.com
Guy Goslan	Prestataire Samsah Prepsy ou vacataire	Médecin psychiatre Samsah Prepsy		prepsy@prepsy.fr

VI - BILAN D'ACTIVITÉS

	2021-2022		2022-2023		2023-2024		2024-2025 (cesure)		Moyenne
Nombre d'inscrits	FI	0	FI	0	FI	0	FI	0	0
	FC	20	FC	18	FC	14	FC		17,333333
% de réussite	FI	100%	FI	98%	FI	98%	FI	0	0,74
	FC		FC		FC		FC		#DIV/0!
Nombre d'heures de formation (Heures totales maquette)									#DIV/0!
Total dépenses exécutées									#DIV/0!
Total facturé									#DIV/0!
Résultat dépenses-recettes		0		0		0		0	0

VII - GRILLE DE CALCUL DU COÛT COMPLET D'UNE ACTION DE FORMATION À L'UNIVERSITÉ DE TOURS

		Tarif Normal	Tarif Réduit	Tarif 3
Intitulé du diplôme	DU Case management : accueillir, accompagner et coordonner les parcours "complexes"	2 300 €	1 050 €	
		17	2	
	Nbre stagiaires	19		
	Nbre total stagiaires	2 168 €		
	Tarif moyen	non		
	Formation sur une année complète (oui/non)	non		

 CHIFFRE D'AFFAIRE PREVISIONNEL **41 200 €**
COÛTS DIRECTS

COÛTS DE PERSONNEL FORMATION (enseignants, enseignants chercheurs, chercheurs et vacataires)	Nombre d'heures de formation	Coût de l'heure de formation (pondéré des HCC)	Coût total des heures de formation
- Professeurs des universités et assimilés	3 h	290 €/h	870 €
- Maîtres de conférences et assimilés	63 h	189 €/h	11 907 €
- Hospitalo-universitaires		50 €/h	- €
- Professeurs agrégés et assimilés		204 €/h	- €
- Autres enseignants issus de l'éducation nationale et assimilés		131 €/h	- €
- Doctorants contractuels		152 €/h	- €
- Autres enseignants contractuels : enseignants-chercheurs associés et invités (PAST et MAST), attachés temporaires		174 €/h	- €
- Vacataires non fonctionnaires	66 h	59 €/h	3 894 €
- Vacataires fonctionnaires	18 h	41 €/h	738 €
- Autres (honoraires de formation...)			- €
Indemnités			255 €
TOTAL COÛTS DE PERSONNEL FORMATION	150 h	118 €/h	17 664,00 €

Zones à renseigner

COÛTS SPECIFIQUES

Kit pédagogique	70 €
- Fonctionnement (pochettes stagiaires, reprographie, location de salle, coursier, objets publicitaires...)	600 €
- Restauration (pauses cafés, restaurants, traiteurs...)	50 €
- Déplacements et hébergements des intervenants (trains, hôtels...)	1 700 €
Reversement partenaire	- €
TOTAL COÛTS SPECIFIQUES	2 420 €

I - TOTAL COÛTS DIRECTS	20 084 €
MARGE SUR COÛTS DIRECTS (doit être > 0)	51%
	21 116 €

COÛTS INDIRECTS (calculés à partir de la "connaissance des coûts des activités")
COÛTS DE SOUTIEN

	Coût par étudiant pour l'année universitaire	Coût total	Coût à l'heure de formation	Coût total
- Appui à la formation	64,94 €	- €	5,30 €	795,41 €
- Documentation	160,00 €	- €	13,07 €	1 959,78 €
- Valorisation et appui à la recherche		- €	- €	- €
- Vie étudiante	82,00 €	- €	6,70 €	1 004,41 €
TOTAL COÛTS DE SOUTIEN	306,94 €	- €	25,06 €	3 759,59 €

COÛTS DE SUPPORT

	Coût par étudiant pour l'année universitaire	Coût total	Coût à l'heure de formation	Coût total
- Gouvernance, pilotage, gestion	807,53 €	- €	65,94 €	9 891,23 €
- Patrimoine immobilier	497,62 €	- €	40,63 €	6 095,16 €
- Système d'information et numérique	58,03 €	- €	4,74 €	710,78 €
TOTAL COÛTS DE SUPPORT	1 363,17 €	- €	111,31 €	16 697,17 €

II1 - TOTAL COÛTS INDIRECTS	- €	20 456,76 €
------------------------------------	------------	--------------------

III - TOTAL COÛTS COMPLETS = TOTAL COÛTS DIRECTS (I) + TOTAL COÛTS INDIRECTS (II1 ou II2)	40 540,76 €
MARGE SUR COÛTS COMPLETS (doit être > 0)	2%
	659,24 €

Marge sur coûts complets	#REF!
en % du tarif de vente	#REF!
Nombre minimum de stagiaires	#VALEUR!
Tarif minimum	- €

Chiffes clés / stagiaire

Coûts complets	2133,724471
dont coûts directs	1057,052632
dont coûts indirects	1076,671839
Coût complets de l'heure de formation	270,27 €
Marge sur coûts directs	1 111,37 €
en % du tarif de vente	51%
Marge sur coûts complets	34,70 €
en % du tarif de vente	2%
Nombre minimum de stagiaires	19
Tarif minimum	2 134,00 €

GRILLE DE CALCUL DU COÛT COMPLET D'UNE ACTION DE FORMATION À L'UNIVERSITÉ DE TOURS

Intitulé du diplôme	Tarif Normal FC	Tarif Réduit	Tarif 3 FI
DU CASE MANAGEMENT et Parcours Complexes (DU CARPO)	2 150 €	1 000 €	
Nbre stagiaires	18	2	
Nbre total stagiaires	20		
Tarif moyen	2035		
Formation sur une année complète (oui/non)	non		
Formation exclusivement hors des locaux de l'UT (oui/non)	non		

CHIFFRE D'AFFAIRE PREVISIONNEL 40 700 €
COÛTS DIRECTS

COÛTS DE PERSONNEL FORMATION (enseignants, enseignants chercheurs, chercheurs et vacataires)	Nombre d'heures de formation	Coût de l'heure de formation (pondéré des HCC)	Coût total des heures de formation	Zones à renseigner
- Professeurs des universités, hospitalo-universitaires et assimilés	28 h	302 €/h	- €	
- Maîtres de conférences et assimilés		201 €/h	5 624 €	
- Professeurs agrégés et assimilés		217 €/h	- €	
- Autres enseignants issus de l'éducation nationale et assimilés		173 €/h	- €	
- Doctorants contractuels		93 €/h	- €	
- Autres enseignants contractuels : enseignants-chercheurs associés et invités (PAST et MAST), attachés temporaires		124 €/h	- €	
- Vacataires non fonctionnaires	75 h	61 €/h	4 575 €	
- Vacataires fonctionnaires	12 h	46 €/h	552 €	
- Autres (honoraires de formation...)			- €	
- Si statut inconnu (Coût moyen)		201 €/h	- €	
Indemnités			621 €	
SOUS-TOTAL COÛTS DE PERSONNEL FORMATION	115 h	99 €/h	11 371,83 €	

COÛTS ADDITIONNELS DE PERSONNEL FORMATION (heures co-animées ou de suivi individuel ou des options)	Nombre d'heures de formation	Coût de l'heure de formation (pondéré des HCC)	Coût total des heures de formation
- Professeurs des universités et assimilés dont PU-PH	16 h	302 €/h	- €
- Maîtres de conférences et assimilés dont MCU-PH		201 €/h	- €
- Professeurs agrégés et assimilés		217 €/h	- €
- Autres enseignants issus de l'éducation nationale et assimilés		173 €/h	- €
- Doctorants contractuels		93 €/h	- €
- Autres enseignants contractuels : enseignants-chercheurs associés et invités (PAST et MAST), attachés temporaires		124 €/h	- €
- Vacataires non fonctionnaires		61 €/h	976 €
- Vacataires fonctionnaires		46 €/h	- €
- Si statut inconnu (Coût moyen)		201 €/h	- €
SOUS-TOTAL COÛTS DE PERSONNEL FORMATION		16 h	

Dans le cas où l'université de Tours ne supporte pas de coût de personnel de formation spécifiquement pour cette action de formation (par exemple, un DU comprenant des heures de formation dispensées dans le cadre de l'offre LMD ou un DIU comprenant des heures de formation dispensées par une autre université)	Nombre d'heures de formation	Coût total des heures de formation pour l'UT	
- nombre d'heures de formation dispensées dans le cadre de l'offre LMD, destinées principalement aux étudiants en FI			
- nombre d'heures de formation dispensées par un autre établissement			
- autre :			
TOTAL	0 h		
TOTAUX	nb heures de formation (pour l'apprenant) nb heures dispensées par des personnels de l'université de Tours nb total d'heures dispensées (pour l'ensemble des personnels d'enseignement)	115 h 131 h 131 h	12 347,83 €

COÛTS SPECIFIQUES

Kit pédagogique		
- Fonctionnement (pochettes stagiaires, reprographie, location de salle, coursier, objets publicitaires...)		300 €
- Restauration (pauses cafés, restaurants, traiteurs...)		50 €
- Déplacements et hébergements des intervenants (trains, hôtels...)		4 800 €
Reversement partenaire		
TOTAL COÛTS SPECIFIQUES		5 150 €

I - TOTAL COÛTS DIRECTS	17 498 €
MARGE SUR COÛTS DIRECTS (doit être > 0)	57% 23 202 €

COÛTS INDIRECTS (calculés à partir de la "connaissance des coûts des activités")

COÛTS DE SOUTIEN				
	Coût par étudiant pour l'année universitaire	Coût total (proportionnel au nombre d'inscrits)	Coût à l'heure de formation	Coût total (proportionnel au nombre d'heures dispensées par UnivTours)
- Appui à la formation	440,73 €	- €	34,56 €	3 974,30 €
- Documentation	299,27 €	- €	23,47 €	2 698,72 €
- Valorisation et appui à la recherche	80,12 €	- €	6,28 €	722,48 €
- Vie étudiante	137,60 €	- €	10,79 €	1 240,86 €
TOTAL COÛTS DE SOUTIEN	957,73 €	- €	75,10 €	8 636,36 €

COÛTS DE SUPPORT				
	Coût par étudiant pour l'année universitaire	Coût total	Coût à l'heure de formation	Coût total
- Gouvernance, pilotage, gestion	1 118,52 €	- €	87,71 €	10 086,29 €
- Patrimoine immobilier	237,85 €	- €	18,65 €	2 144,80 €
- Système d'information et numérique	253,59 €	- €	19,88 €	2 286,77 €
TOTAL COÛTS DE SUPPORT	1 609,96 €	- €	126,24 €	14 517,86 €

II1 - TOTAL COÛTS INDIRECTS	- €	23 154,22 €
------------------------------------	------------	--------------------

III - TOTAL COÛTS COMPLETS = TOTAL COÛTS DIRECTS (I) + TOTAL COÛTS INDIRECTS (II1 ou II2)	40 652,05 €
MARGE SUR COÛTS COMPLETS (doit être > 0)	0% 47,95 €

Chiffes clés / stagiaire	
Coûts complets	2 032,60 €
dont coûts directs	889,89 €
dont coûts indirects	1 157,71 €
Coût complets de l'heure de formation	356,1047624 €
Marge sur coûts directs	1 145,11 €
en % du tarif de vente	56%
Marge sur coûts complets	-12,60 €
en % du tarif de vente	-1%
Nombre minimum de stagiaires	21
Tarif minimum	2 048,00 €

VIII - TARIFS SOUMIS AU VOTE DE LA COMMISSION DES MOYENS

Intitulé du diplôme

CASE MANAGEMENT ET PARCOURS COMPLEXE (DU. CAPCO)

Gestion par le service Formation continue	Tarifs €
Stagiaire Tarif Normal	2 150,00 €
Stagiaire Tarif réduit	1 000,00 €
Inscription formation initiale gestion ufr	Tarifs €
Droits de base*	
Droits spécifiques	
Inscription formation continue gestion ufr	Tarifs €
Stagiaire Tarif Normal	
Stagiaire Tarif réduit	

Information tarifs droits de base en FI

Pour les AU, CU et DU

Droit de base national équivalent licence ().

Pour les DIU

*Droit de base national équivalent licence ou master () en fonction des tarifs définis avec les universités partenaires

IX - OBSERVATIONS ÉVENTUELLES**X - VALIDATION DE LA DEMANDE D'HABILITATION**

Avis du conseil d'UFR	Date :	19/03/2025	Favorable
Décision de la CFVU	Date :	22/05/2025	Favorable
Avis de la commission des moyens	Date :	25/04/2025	Favorable
Décision du CA	Date :		Sélectionner...

I - IDENTIFICATION DE LA DEMANDE

Type de demande **Renouvellement avec modifications**
 Type de diplôme **Diplôme universitaire**

Intitulé **DU MUSICIEN INTERVENANT (DUMI)**

Composante porteuse **UFR Arts et sciences humaines**
 Composante associée le cas échéant **Sélectionner la composante**

Etablissement(s) cohabilité(s) le cas échéant :

1
2
3
4

Préciser les modalités de coopération entre les établissements concernés :

Enseignant(s) responsable(s) :

	Nom Prénom	Téléphone	Mail
1	DURAND Sébastien	02 47 36 77 42	sebastien.durand@univ-tours.fr
2			
3			
4			

Diplôme ouvert en

- Formation initiale en présentiel
- Formation initiale en distanciel
- Formation continue en présentiel
- Formation continue en distanciel

Gestion **UFR**

Niveau du diplôme (entrée=sortie) **Bac+2**

Autres éléments permettant d'apprécier le niveau de la formation :

Conformément à l'arrêté du 28 juillet 2017 publié au Journal Officiel du 5 août 2017 portant enregistrement au répertoire des certifications professionnelles : enregistrement du DUMI au niveau 6 (précédemment II), sous l'intitulé "Musicien intervenant (DU)" avec effet au 29 septembre 2022, jusqu'au 29 septembre 2025

II - PRÉSENTATION DE LA FORMATION

Originalité par rapport à l'offre de formation existante de l'université :

Le DUMI délivré à l'issue de la formation est exigé par le Ministère de l'Éducation Nationale pour les Musiciens Intervenant à l'école. Ce diplôme bénéficie d'une dotation du MENESR de 2000 h TD par an, et d'une dotation annuelle de fonctionnement de la DRAC Centre-Val de Loire. Il existe au total neuf CFMI sur le territoire français, tous rattachés à une université et accompagnés par les DRAC.

La formation articule de façon permanente pratique musicale, projets artistiques, formation théorique, réflexion pédagogique et stages d'application, essentiellement en milieu scolaire. Le CFMI de Tours propose deux formations au Diplôme Universitaire de Musicien Intervenant (DUMI) : une formation à temps plein sur deux ans, ainsi qu'une formation en alternance sur 3 ans, destinée à des publics en situation d'emploi ou en reconversion professionnelle. En 2023-2024, une modification de la maquette de la formation en 2 ans avait été effectuée, afin de procéder à certains ajustements visant à renforcer la formation du musicien et à développer certaines compétences dans le domaine de la pédagogie et dans le champ de la médiation. Une réflexion a ensuite été menée en 2024-2025 autour de la maquette de la formation en 3 ans (formation au DUMI en alternance), afin de permettre une meilleure répartition des éléments pédagogiques au cours des 3 années, une meilleure valorisation des heures de stage et un alignement du volume des cours techniques sur ceux de la formation à temps plein. C'est cette nouvelle maquette modifiée qui est présentée dans ce document.

Objectifs pédagogiques - Compétences recherchées :

Le référentiel métier du Musicien intervenant (cf.

<https://metiers.philharmoniedeparis.fr/dumi.aspx>) a fait l'objet d'une actualisation par le Conseil National des CFMI, en concertation avec les Ministères de tutelle, la Fédération nationale des Musiciens intervenants, les représentants nationaux des conservatoires et écoles de musique, la CMF et les CMR en 2017 et 2018. Le référentiel d'activités et de compétences comprend 4 grands domaines :

- AGIR EN ARTISTE MUSICIEN : assumer une identité artistique, avoir une pratique artistique diversifiée pour nourrir sa pédagogie, posséder une large culture musicale et artistique,
- ENSEIGNER, ÉDUQUER, TRANSMETTRE : identifier et construire des objectifs d'apprentissage, conduire des séances avec des groupes d'enfants ou d'autres publics, transmettre des connaissances et compétences musicales et transversales, évaluer les apprentissages,
- CONCEVOIR ET CONDUIRE DES PROJETS D'ÉDUCATION ARTISTIQUE ET CULTURELLE
- COORDONNER DES ÉQUIPES ET CONTRIBUER AU DÉVELOPPEMENT CULTUREL D'UN TERRITOIRE

Objectifs professionnels et débouchés - Métiers visés :

Le DUMI bénéficie d'une reconnaissance nationale, par référence au protocole d'accord entre le Ministère de l'Education Nationale, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche et le Ministère de la Culture en date du 25 avril 1983, et à la circulaire de l'Education Nationale N°84-220 du 25 juin 1984. Ce diplôme permet d'accéder au métier de Musicien Intervenant, qui peut comporter plusieurs champs d'action.

En tant que musicien pédagogue, le musicien :

- Intervient dans les écoles maternelles et élémentaires en collaboration avec les équipes enseignantes de l'Education nationale, conçoit des projets territoriaux d'éducation artistique et culturelle,
- Enseigne dans les écoles de musiques et les conservatoires (éveil musical, pratiques collectives, ateliers...), conduit des projets culturels et artistiques,
- Conduit des activités de découverte et de pratique musicale avec des enfants en difficultés ou en situation de handicap,
- Intervient auprès des services de la petite enfance (crèches, halte-garderie, Réseau d'assistantes maternelles...),

En tant que médiateur culturel, le musicien :

- Intervient auprès des structures culturelles (orchestres, médiathèques, programmations culturelles ...),
- Développe des actions pour l'accès à la culture et à la pratique musicale sur l'ensemble d'un territoire.

Le musicien intervenant est employé par une collectivité locale ou une association. Dans la fonction publique territoriale, le DUMI permet d'accéder au cadre d'emploi d'Assistant territorial d'enseignement artistique.

Remarques sur les possibilités d'insertion professionnelle des diplômés :

Ses missions d'**éducation artistique et culturelle**, de **médiation et de développement culturel d'un territoire**, de **création artistique** le conduisent à exercer en tant que :

- musicien intervenant en milieu scolaire
- professeur de musique
- professeur d'éveil et de formation musicale
- chef de chœur, musicien (interprète, arrangeur, compositeur)
- chargé de mission en éducation artistique et culturelle
- médiateur culturel
- coordonnateur culturel, ou coordonnateur pédagogique d'établissements d'enseignement artistique. Il peut ainsi :
- intégrer la fonction publique territoriale (titulaire ou contractuel) dans le cadre d'emploi d'Assistant territorial d'enseignement artistique principal de 2de ou 1ère classe,
- devenir salarié du secteur associatif dépendant de la convention collective nationale de l'animation avec le titre de professeur,
- être salarié des entreprises culturelles,
- être en situation de travailleur indépendant.

Partenariat avec d'autres établissements de formation et/ou milieux professionnels :

La formation au DUMI nécessite la mise en place de nombreux partenariats, dont :

- DSDEN d'Indre-et-Loire et autres départements (en région et hors région CVL)
- structures d'accueil de la petite enfance et de publics en situation de handicap, hôpitaux
- conservatoires et écoles de musique
- INSPE
- Union nationale des JMFrance
- Opéra de Tours, réseau des bibliothèques, CCCOD, Atmusica, autres structures culturelles et/ou territoriales,
- Philharmonie de Paris, etc.

Les enjeux de cette formation font également l'objet de réflexions et d'évolutions suivies dans le cadre du Conseil national des CFMI.

Effectifs attendus

Capacité minimale :	10
Capacité maximale :	20

Conditions d'inscription

- Bac+2 années d'études ou d'expérience professionnelle
- Pratique musicale (instrumentale ou vocale) de bon niveau, à titre indicatif équivalente à un CFEM dans le cadre d'études en école de musique. Toutes les esthétiques musicales (musiques traditionnelles, classique, jazz, musiques actuelles...) sont acceptées.

Modalités pédagogiques : recrutement, admission, déroulement de la formation...

L'inscription est subordonnée à la réussite de tests d'entrée comprenant des épreuves d'admissibilité (interprétation instrumentale et vocale, mémorisation, déchiffrage, improvisation et commentaire d'écoute) et des épreuves d'admission (communication et entretien). La possibilité de passer ces tests d'entrée est accordée sur étude d'un dossier (déposé sur l'application e-candidat), permettant de comprendre le parcours professionnel et de formation du candidat, la nature de ses expériences musicales et pédagogiques

Conditions de délivrance du diplôme

L'obtention du diplôme est subordonnée à l'obtention d'une note supérieure à 10 dans l'ensemble des UE. Pour l'ensemble des éléments pédagogiques, une pondération est effectuée :

- Contrôle continu : 60%
- Examen Terminal : 40%.

Il n'y a pas de compensation entre les unités d'enseignement (UE) : pour valider une UE, il est nécessaire d'obtenir la moyenne dans cette UE.

Il n'y a pas de compensation entre les éléments pédagogiques (EP) des UE 2, 3, 4 et 6 : pour valider ces UE, il est nécessaire d'obtenir la moyenne dans chaque EP.

Une note éliminatoire s'applique à l'examen terminal de l'EP 7-3 (Stages pratiques en écoles) : Toute note inférieure à 10/20 ne permet pas de valider cet EP.

En cas de non validation de tout ou partie des UE, un étudiant peut être admis à se réinscrire dans la même année sur délibération de l'équipe des formateurs. Le cas échéant, une seconde session peut être organisée en septembre, excepté pour l'UE 7.

En fin de 2e année (formation en 2 ans) ou de 3e année (formation en 3 ans), sur délibération de l'équipe des formateurs :

- un étudiant peut être admis à se réinscrire en 2e année (formation en 2 ans) ou en 3e année (formation en 3 ans), en cas de non validation de tout ou partie des UE,
- un étudiant peut être dispensé des EP qu'il aura antérieurement validés, en cas de réinscription en 2e année (formation en 2 ans) ou en 3e année (formation en 3 ans).

III - DURÉE TOTALE DE LA FORMATION

Durée :	<input type="checkbox"/> 1 an	<input type="checkbox"/> 2 ans	<input checked="" type="checkbox"/> 3 ans (alternance)
Stage* :	<input checked="" type="checkbox"/>	Durée : 355 h	
Pratique Professionnelle :	<input checked="" type="checkbox"/>	Durée : Variable selon la situation professionnelle de l'étudiant dans le cadre du dispositif de formation en alternance sur 3 ans. Selon les situations, les heures de pratique professionnelle peuvent se substituer en totalité ou en partie aux heures de stage.	
Mémoire :	<input checked="" type="checkbox"/>		

****Pour qu'un stage puisse être proposé dans le cadre d'un diplôme d'université, il faut que le volume pédagogique minimal de la formation soit de 200h. Dans le cas contraire, il faut cocher Pratique professionnelle,***

NE PAS REMPLIR - CADRE RÉSERVÉ À LA DAF

heures de CM Udt :		Total heures : 0
Heures de CM etb. partenaire :		
heures de TD UdT :		
heures de TD etb. Partenaire :		
heures de TP UdT :		
heures de TP etb. Partenaire :		

IV - MAQUETTES ET MODALITÉS DE CONTRÔLE DE CONNAISSANCES

UFR :

UFR Arts et sciences humaines

Filière :

CFMI

Diplôme :

DU MUSICIEN INTERVENANT (DUMI)

Nom du responsable :

Sébastien Durand

Unités d'enseignement	Éléments pédagogiques	Coefficient	CM	TD	TP	MCC*		MCC*	
						REGIME GENERAL		REGIME SPECIAL D'ETUDES	
						Session 1	Session 2	Session 1	Session 2
1ère année UE1 Expression et communication	EP1-1 Jeu théâtral	1		15		CC		O	
	EP1-2 Musique en scène								
	EP1-3 Technologies du son	1		18		CC		E	
	EP1-4 Expression corporelle								
UE2 Expressions vocales	EP2-1 Direction de chœur								
	EP2-2 Improvisation vocale			12		QP			
	EP2-3 Technique vocale	1		2	20	CC ET O	ET O	ET O	ET O
	EP2-4 Pédagogie des jeux vocaux			12		QP			
	EP2-4 Pratiques polyphoniques								
UE3 Expressions instrumentales	EP3-1 Accompagnement polyphonique	1			20	CC ET O	ET O	ET O	ET O
	EP3-2 Accompagnement rythmique								
	EP3-3 Percussions afro-cubaines			18		QP			
	EP3-4 Improvisation instrumentale								
	EP3-5 Lutherie (construction-expérimentation)								
UE4 Connaissance et pratique des langages musicaux	EP4-1 Composition, harmonisation, arrangements	1		6	20	CC ET O	ET E/O	ET E/O	ET E/O
	EP4-2 Composition collective								
	EP4-3 Culture musicale	1		18		CC ET E	ET E	ET E	ET E
	EP4-4 Ecriture de textes de chansons			12		QP			
	EP4-5 Formation musicale	1			20	CC ET E/O	ET E/O	ET E/O	ET E/O
	EP4-6 Musiques et danses traditionnelles			12		QP			
	EP4-7 Soundpainting			6		QP			
	EP4-8 Pratiques collectives			6					
UE5 Culture pédagogique et professionnelle	EP5-1 Recherche et méthodologie - mémoire								
	EP5-2 Médiation et conduite de projet								
	EP5-3 Culture professionnelle	1		18		CC		O	
	EP5-4 Observation et rencontre de professionnels								
	EP5-5 Psychopédagogie	1		21		CC	ET E	ET E	ET E
	EP5-6 L'école et ses contextes			9		QP			
	EP5-7 Métaformation			15		QP			

UE6 Didactique et pédagogie de la musique	EP6-1 Pédagogie de l'intervention et projets pédagogiques	1		27		CC E/O	E/O	E/O	E/O
	EP6-2 Pédagogie musicale en maternelle	1		15		CC	ET E	ET E	ET E
	EP6-3 Pédagogie de l'invention musicale								
	EP6-4 Pédagogie des pratiques rythmiques			12		QP			
	EP6-5 Pédagogie de l'écoute	1		12		CC		E	
	EP6-6 Pédagogie de l'intervention extra scolaire								
	EP6-7 Pédagogie des pratiques vocales	1		27		CC	ET E	ET E	ET E
	EP6-8 Pédagogie de la danse à l'école								
UE7 Pédagogie appliquée	EP7-1 Méthodologie des stages en école			6		QP			
	EP7-2 Pratiques d'interventions extra-scolaires			6		QP			
	EP7-3 Stage pratiques en écoles (115h)	1				CC	Pas de 2ème session	E	Pas de 2ème session
	EP7-4 Stages pratiques extra scolaires					QP			
	TOTAL 1ere année			305	80				
2ème année UE1 Expression et communication	EP1-1 Jeu théâtral								
	EP1-2 Musique en scène								
	EP1-3 Technologies du son								
	EP1-4 Expression corporelle			12		QP			
UE2 Expressions vocales	EP2-1 Direction de chœur	1		18		CC		O	
	EP2-2 Improvisation vocale								
	EP2-3 Technique vocale	1			20	CC ET O	ET O	ET O	ET O
	EP2-4 Pédagogie des jeux vocaux	1		9		QP			
	EP2-4 Pratiques polyphoniques								
UE3 Expressions instrumentales	EP3-1 Accompagnement polyphonique	1			20	CC ET O	ET O	ET O	ET O
	EP3-2 Accompagnement rythmique								
	EP3-3 Percussions afro-cubaines								
	EP3-4 Improvisation instrumentale								
	EP3-5 Lutherie (construction-expérimentation)								
UE4 Connaissance et pratique des langages musicaux	EP4-1 Composition, harmonisation, arrangements	1		12	20	CC ET O	ET E/O	ET E/O	ET E/O
	EP4-2 Composition collective, corps sonores et invention	1		66		CC ET O	ET E/O	ET E/O	ET E/O
	EP4-3 Culture musicale	1		12		CC ET E	ET E	ET E	ET E
	EP4-4 Ecriture de textes de chansons			12		QP			
	EP4-5 Formation musicale	1			20	CC ET E/O	ET E/O	ET E/O	ET E/O
	EP4-6 Musiques et danses traditionnelles								
	EP4-7 Soundpainting			12		QP			
	EP4-8 Pratiques collectives			12		QP			

UE5 Culture pédagogique et professionnelle	EP5-1 Recherche et méthodologie - mémoire	1	24		CC ET E/O	ET E/O	ET E/O	ET E/O
	EP5-2 Médiation et conduite de projet							
	EP5-3 Culture professionnelle							
	EP5-4 Observation et rencontre de professionnels							
	EP5-5 Psychopédagogie	1	12		CC	ET E	ET E	ET E
	EP5-6 L'école et ses contextes							
	EP5-7 Métaformation		15		QP			
UE6 Didactique et pédagogie de la musique	EP6-1 Pédagogie de l'intervention et projets pédagogiques	1	12		CC E/O	E/O	E/O	E/O
	EP6-2 Pédagogie musicale en maternelle	1	12		CC	ET O	ET E	ET O
	EP6-3 Pédagogie de l'invention musicale	1	36		CC ET	E/O	E/O	E/O
	EP6-4 Pédagogie des pratiques rythmiques	1	12		CC			
	EP6-5 Pédagogie de l'écoute	1	6		CC		E	
	EP6-6 Interventions musicales extra scolaires							
	EP6-7 Pédagogie des pratiques vocales							
	EP6-8 Pédagogie de la danse à l'école							
UE7 Pédagogie appliquée	EP7-1 Méthodologie des stages en école	1	6		QP			
	EP7-2 Observations de pratiques pédagogiques				QP			
	EP7-3 Stage pratiques en écoles (120 h)	1			CC	Pas de 2ème session	E	Pas de 2ème session
	EP7-4 Stages pratiques extra scolaires				QP			
	TOTAL 2ème année		300	80				
3ème année UE1 Expression et communication	EP1-1 Jeu théâtral							
	EP1-2 Musique en scène	1	54		CC		O	
	EP1-3 Technologies du son	1	6		CC		O	
	EP1-4 Expression corporelle							
UE2 Expressions vocales	EP2-1 Direction de chœur	1	18		CC + ET		O	
	EP2-2 Improvisation vocale		12		QP			
	EP2-3 Technique vocale							
	EP2-4 Pédagogie des jeux vocaux							
	EP2-4 Pratiques polyphoniques		18		QP			
UE3 Expressions instrumentales	EP3-1 Accompagnement polyphonique							
	EP3-2 Accompagnement rythmique	1	33		CC ET O	ET O	ET O	ET O
	EP3-3 Percussions afro-cubaines		12		QP			
	EP3-4 Improvisation instrumentale		15		QP			
	EP3-5 Lutherie (construction-expérimentation)		18		QP			
UE4 Connaissance et pratique des langages musicaux	EP4-1 Composition, harmonisation, arrangements							
	EP4-2 Composition collective							
	EP4-3 Culture musicale							
	EP4-4 Ecriture de textes de chansons							
	EP4-5 Formation musicale							
	EP4-6 Musiques et danses traditionnelles		42		QP			
	EP4-7 Soundpainting							
	EP4-8 Pratiques collectives		12		QP			

UE5 Culture pédagogique et professionnelle	EP5-1 Recherche et méthodologie - mémoire	1		33		CC ET E/O	ET E/O	ET E/O	ET E/O
	EP5-2 Médiation et conduite de projet			9		QP			
	EP5-3 Culture professionnelle	1		21		CC	E	E	E
	EP5-4 Observation et rencontre de professionnels			11		QP			
	EP5-5 Psychopédagogie								
	EP5-6 L'école et ses contextes			3		QP			
	EP5-7 Métaformation			12		QP			
UE6 Didactique et pédagogie de la musique	EP6-1 Pédagogie de l'intervention et projets pédagogiques			9		QP			
	EP6-2 Pédagogie musicale en maternelle								
	EP6-3 Pédagogie de l'invention musicale			9		QP			
	EP6-4 Pédagogie des pratiques rythmiques								
	EP6-5 Pédagogie de l'écoute								
	EP6-6 Interventions musicales extra scolaires			21		QP			
	EP6-7 Pédagogie des pratiques vocales								
	EP6-8 Pédagogie de la danse à l'école								
UE7 Pédagogie appliquée	EP7-1 Méthodologie des stages en école			12		QP			
	EP7-2 Observations de pratiques pédagogiques								
	EP7-3 Stage pratiques en écoles (120 h)	1				CC+ET	Pas de 2ème session	E	Pas de 2ème session
	EP7-4 Stages pratiques extra scolaires								
	TOTAL 3ème année			380	0				
Durée totale de la formation 1145h étud CM+TD+TP						Préciser : CC : contrôle continu			
1145			0	985	160	ET : examen terminal O : oral – E : écrit QP : quitus de présence			

**1145 h de formation
355h de stage**

V - FICHE ENSEIGNANTS

Noms et coordonnées des intervenants participant à la formation

Nom Prénom	Statut	Discipline	UFR de rattachement	Adresse mail
BELLOEIL Christophe	vacataire	Ecriture de chanson		c.belloeil@yahoo.fr
BERNHARD Jean-Yves	vacataire	Installations sonores, composition collective		bernhard@free.fr
BILLAUD Dominique	vacataire	Gamelan		dominiquebillaud321@gmail.com
BIWER Emma	vacataire	Musiques en scène		emma.biwer@gmail.com
BOUDSOCQ Jérémie	vacataire	Percussions corporelles, pédagogie du rythme		jeremieboudsocq@gmail.com
BOUDSOCQ Julie	vacataire	Interventions extra scolaires		j.boudsocq@ville-tours.fr
BOURG Adrien	vacataire	Recherche		adrien.bourg@hotmail.fr
BOURG Elisabeth	vacataire	Tutorat écoles		elisabeth.bourg@hotmail.fr
CAVAILLES Robin	vacataire	BeatBox		robin.cavailles@gmail.com
CORLAY Dylan	vacataire	Soundpainting		dylancorlay@gmail.com
CORMIER Angélique	vacataire	Soundpainting		cormier.angelique@gmail.com
DENNEZ Catherine	vacataire	Tutorat écoles		cathy-dez@wanadoo.fr
DESSOUBRAIS Carole	vacataire	Tutorat écoles		dessoubrais.courceulles@wanadoo.fr
DIEVAL Alice	vacataire	Formation musicale		alice.dieval@sfr.fr
DUMOULIN Rémi	vacataire	Composition, arrangement		remi.dumoulin@free.fr
DURAND Sébastien	titulaire	Pédagogie écoute, recherche, tutorat	UFR Arts et sciences humaines	sebastien.durand@univ-tours.fr
FORMONT Véronique	vacataire	Pédagogie de l'invention rythmique		veronique.formont@club-internet.fr
GENEST Francis	vacataire	Percussions afro-cubaines		francisco.genest@wanadoo.fr
GITTEAU Fabien	vacataire	Composition, arrangement		gitteau.lala@orange.fr
GRAVET Arnaud	vacataire	Accompagnement clavier, MAO		azilys@wanadoo.fr
GREGOIRE Isabelle	titulaire	Pédagogie jeux vocaux, Recherche, Culture pro, pédagogie de l'intervention et pédagogie à l'école maternelle, Tutorat	UFR Arts et sciences humaines	isabelle.gregoire@univ-tours.fr
HEYDEN Cathy	vacataire	Corps sonores, invention		cathy.heyden@gmail.com
HUGON Mandarine	vacataire	Psychopédagogie		mandarine.hugon@univ-orleans.fr
HUON Nicolas	titulaire	Accompagnement guitare	UFR Arts et sciences humaines	huonnicolas37@aol.com
JOSEPH Georges	vacataire	Accompagnement clavier		thion-joseph@neuf.fr
KATI Fasia	vacataire	Expression corporelle		fasiakati@gmail.com
MALTERRE Blandine	vacataire	Pédagogie danse à l'école		blandine.malterre@ac-orleans-tours.fr
MANDRAUD Laure	vacataire	Jeu théâtral		laureedwige@aol.com
MARION Audrey	vacataire	Interventions extra scolaires		a.marion@ville-tours.fr
MARSCHAL Muriel	vacataire	Technique vocale		mumu.marschal@free.fr
MARTIN Florence	vacataire	Interventions extra scolaires		flo.mar@club-internet.fr
MUDRY Cyril	vacataire	Direction de chœur, Musiques en scène		cyril.mudry@orange.fr
PAILLISSE Marion	vacataire	Direction de chœur		marion-paillisse@orange.fr
PARCHEMINAL Mathieu	vacataire	Accompagnement guitare		mathieuparcheminal@free.fr
PEALA Thierry	vacataire	Improvisation vocale		thierry.peala@gmail.com
PERRIGAUD Audrey	titulaire	Pédagogie pratiques vocales, Pédagogie de l'invention, musiques en scène, culture musicale, pratiques polyphoniques, pédagogie école maternelle, Tutorat	UFR Arts et sciences humaines	audrey.perrigaud@univ-tours.fr
PONTIER Jonathan	vacataire	Composition collective		jonpontier@gmail.com
PREVEL Ludovic	vacataire	Pédagogie pratiques rythmiques		ludoprevel@gmail.com
RICHARD Vincent	vacataire	Accompagnement rythmique		takadimitakajenu@gmail.com
SUAREZ Elodie	vacataire	Chants et danses traditionnels		elodie.suarezpichonnet@gmail.com
THEMINES Olivier	vacataire	Improvisation instrumentale, composition		olivier.themines@wanadoo.fr
TRICARD Elodie	vacataire	Psychopédagogie		elodie.tricard@univ-orleans.fr
TRUFFOT Véronique	vacataire	Pédagogie des pratiques vocales		veroniquetruffot@gmail.com
VANDERVORST Max	vacataire	Lutherie instrumentale		max.vandervorst@skynet.be
VERAN Valérie	vacataire	Technique vocale		valerieveran37@gmail.com

VI - BILAN D'ACTIVITÉS

	2019-2020		2020-2021		2021-2022		2022-2023		Moyenne
Nombre d'inscrits	FI	11	FI	15	FI	13	FI	10	12,25
	FC	8	FC	2	FC	12	FC	4	6,5
% de réussite	FI	81,81	FI	80	FI	76,92	FI	80	79,6825
	FC	100	FC	100	FC	100	FC	100	100
Nombre d'heures de formation (Heures totales maquette)									#DIV/0!
Total dépenses exécutées									#DIV/0!
Total facturé									#DIV/0!
Résultat dépenses-recettes		0		0		0		0	0

VII - GRILLE DE CALCUL DU COÛT COMPLET D'UNE ACTION DE FORMATION À L'UNIVERSITÉ DE TOURS

		Tarif Normal	Tarif Réduit	Tarif FI
Intitulé du diplôme	DIPLÔME UNIVERSITAIRE DE MUSICIEN INTERVENANT	2 000 €	820 €	340 €
		5	15	20
		Nbre stagiaires		
		Nbre total stagiaires		
		Tarif moyen		
		Subvention DRAC		
		Subvention MESRI		
		Formation sur une année complète (oui/non)		
Apport université		oui		
		225 000,00 €		
		- €		

CHIFFRE D'AFFAIRE PREVISIONNEL 254 100 €
COÛTS DIRECTS

COÛTS DE PERSONNEL FORMATION (enseignants, enseignants chercheurs, chercheurs et vacataires)	Nombre d'heures de formation	Coût de l'heure de formation (pondéré des HCC)	Coût total des heures de formation
- Professeurs des universités et assimilés		290 €/h	- €
- Maîtres de conférences et assimilés		189 €/h	- €
- Hospitalo-universitaires		50 €/h	- €
- Professeurs agrégés et assimilés	644 h	204 €/h	131 376 €
- Autres enseignants issus de l'éducation nationale et assimilés		131 €/h	- €
- Doctorants contractuels		152 €/h	- €
- Autres enseignants contractuels : enseignants-chercheurs associés et invités (PAST et MAST), attachés temporaires d'enseignement	285 h	174 €/h	49 590 €
- Vacataires non fonctionnaires	286 h	59 €/h	16 874 €
- Vacataires fonctionnaires		41 €/h	- €
- Autres (honoraires de formation...)			- €
Indemnités			- €
TOTAL COÛTS DE PERSONNEL FORMATION	1215 h	163 €/h	197 840,00 €

Zones à renseigner

COÛTS SPECIFIQUES

Kit pédagogique			
- Fonctionnement (pochettes stagiaires, reprographie, location de salle, coursier, objets publicitaires...)			66 000 €
- Restauration (pauses cafés, restaurants, traiteurs...)			60 000 €
- Déplacements et hébergements des intervenants (trains, hôtels...)			30 000 €
Reversement partenaire			
TOTAL COÛTS SPECIFIQUES			156 000 €

I - TOTAL COÛTS DIRECTS		353 840 €
MARGE SUR COÛTS DIRECTS (doit être > 0)	-39%	-99 740 €

COÛTS INDIRECTS (calculés à partir de la "connaissance des coûts des activités")
COÛTS DE SOUTIEN

	Coût par étudiant pour l'année universitaire	Coût total	Coût à l'heure de formation	Coût total
- Appui à la formation	64,94 €	2 597,52 €	5,30 €	- €
- Documentation	160,00 €	6 399,94 €	13,07 €	- €
- Valorisation et appui à la recherche	- €	- €	- €	- €
- Vie étudiante	82,00 €	3 280,03 €	6,70 €	- €
TOTAL COÛTS DE SOUTIEN	306,94 €	12 277,49 €	25,06 €	- €

COÛTS DE SUPPORT

	Coût par étudiant pour l'année universitaire	Coût total	Coût à l'heure de formation	Coût total
- Gouvernance, pilotage, gestion	807,53 €	32 301,24 €	65,94 €	- €
- Patrimoine immobilier	497,62 €	19 904,61 €	40,63 €	- €
- Système d'information et numérique	58,03 €	2 321,15 €	4,74 €	- €
TOTAL COÛTS DE SUPPORT	1 363,17 €	54 526,99 €	111,31 €	- €

II1 - TOTAL COÛTS INDIRECTS	66 804,5 €	66 804,48 €
------------------------------------	-------------------	--------------------

III - TOTAL COÛTS COMPLETS = TOTAL COÛTS DIRECTS (I) + TOTAL COÛTS INDIRECTS (II1 ou II2)	420 644,48 €
MARGE SUR COÛTS COMPLETS (doit être > 0)	-66% - 166 544,48 €

Marge sur coûts complets	#REF!
en % du tarif de vente	#REF!
Nombre minimum de stagiaires	#VALEUR!
Tarifcation minimum	- €

Chiffes clés / stagiaire	
Coûts complets	10516,1121
dont coûts directs	8846
dont coûts indirects	1670,112095
Coût complets de l'heure de formation	346,21 €
Marge sur coûts directs	-2 493,50 €
en % du tarif de vente	-447%
Marge sur coûts complets	-4 163,61 €
en % du tarif de vente	-747%
Nombre minimum de stagiaires	755
Tarifcation minimum	10 517,00 €

VIII - TARIFS SOUMIS AU VOTE DE LA COMMISSION DES MOYENS

Intitulé du diplôme

DU MUSICIEN INTERVENANT (2 années)

Gestion par le service Formation continue	Tarifs €
Stagiaire Tarif Normal	
Stagiaire Tarif réduit	
Inscription formation initiale gestion ufr	Tarifs €
Droits de base*	170,00 €
Droits spécifiques	
Inscription formation continue gestion ufr	Tarifs €
Stagiaire Tarif Normal 1 000 €/an	2 000,00 €
Stagiaire Tarif réduit 410 €/an	820,00 €

Intitulé du diplôme

DU MUSICIEN INTERVENANT (3 années)

Gestion par le service Formation continue	Tarifs €
Stagiaire Tarif Normal	
Stagiaire Tarif réduit	
Inscription formation initiale gestion ufr	Tarifs €
Droits de base*	170,00 €
Droits spécifiques	
Inscription formation continue gestion ufr	Tarifs €
Stagiaire Tarif Normal 1 000 €/an	3 000,00 €
Stagiaire Tarif réduit 410 €/an	1 230,00 €

Information tarifs droits de base en FI

Pour les AU, CU et DU

Droit de base national équivalent licence (en 2020-2021 ,170 €).

Pour les DIU

*Droit de base national équivalent licence ou master (en 2020-2021, 243€) en fonction des tarifs définis avec les universités partenaires

IX - OBSERVATIONS ÉVENTUELLES

--

X - VALIDATION DE LA DEMANDE D'HABILITATION

Avis du conseil d'UFR	Date :		Sélectionner...
Décision de la CFVU	Date :	22/05/2025	Favorable
Avis de la commission des moyens	Date :		Sélectionner...
Décision du CA	Date :		Sélectionner...

Formation continue

Créations et modifications DU/DIU – mai 2025

Intitulé du DU/DIU	Modification(s) apportée(s)
DIU Echographie et Techniques Ultrasonores (ETUS)	Modifications : <ul style="list-style-type: none">- Des conditions d'inscription et des modalités de recrutement- Formation réalisée en distanciel pour les enseignements du tronc commun via la plateforme naxos.biomedicale
DIU Echographie d'Acquisition (EA)	Modification : <ul style="list-style-type: none">- Des conditions d'inscription et des modalités de recrutement- Formation réalisée en distanciel pour les enseignements du tronc commun via la plateforme naxos.biomedicale

I - IDENTIFICATION DE LA DEMANDE

Type de demande **Renouvellement**
 Type de diplôme **Diplôme-inter-universitaire**

Intitulé **DIU ÉCHOGRAPHIE ET TECHNIQUES ULTRASONORES (ETUS)**

Composante porteuse **UFR Médecine**
 Composante associée le cas échéant **Sélectionner la composante**

Etablissement(s) cohabilité(s) le cas échéant :

- 1 **7 Régions (Est, Ile de France, Nord, Ouest, Rhône Alpes, Sud Est, Sud Ouest**
- 2 **Région Ouest (Angers, Brest, Nantes, Poitiers, Rennes, Tours)**
- 3
- 4

Préciser les modalités de coopération entre les établissements concernés :

Ce DIU est régi par un Conseil National Pédagogique (CNP) et localement par des Centres Régionaux d'Enseignement (CRE) rassemblant plusieurs universités organisatrices.
 Les modalités d'inscriptions, d'enseignement et de contrôle des connaissances sont définies par le Conseil National Pédagogique.

Enseignant(s) responsable(s) :

	Nom Prénom	Téléphone	Mail
1	Jérôme ROUMY (Coordinateur national et régional)	02 47 47 97 93	jerome.roumy@univ-tours.fr
2			
3			
4			

Diplôme ouvert en

- Formation initiale en présentiel
- Formation initiale en distanciel
- Formation continue en présentiel
- Formation continue en distanciel

Gestion **Service de Formation Continue**

Niveau du diplôme (entrée=sortie) **Bac+6**

Autres éléments permettant d'apprécier le niveau de la formation :

II - PRÉSENTATION DE LA FORMATION

Originalité par rapport à l'offre de formation existante de l'université :

Le caractère national de l'organisation du DIU ETUS, son ouverture à différentes spécialités, l'organisation de l'enseignement – avec un tronc commun et divers modules optionnels – ont pour but de renforcer cette recherche de qualité de formation dans les différents domaines d'application clinique de l'échographie.

Le DIU d'Échographie et Techniques Ultrasonores se décline en deux mentions :

Pour les médecins de la spécialité médecine générale :

DIU ETUS mention « Échographie générale » :

Tronc commun + au moins 4 modules

Pour les médecins des autres spécialités :

DIU ETUS mention « Échographie de spécialité » :

Tronc commun + au moins 1 module, celui de la spécialité

Objectifs pédagogiques - Compétences recherchées :

Objectifs pédagogiques :

- Acquérir de connaissances approfondies dans le domaine de l'échographie clinique dans le but d'obtenir une véritable compétence théorique et pratique, fondée sur l'apprentissage et la pratique des différentes modalités d'exercice de l'échographie, ainsi que sur la connaissance des indications et des résultats de cette technique comparativement aux autres méthodes diagnostiques, en particulier dans le domaine de l'Imagerie.

Compétences attendues :

- Savoir effectuer en autonomie un examen échographique et Doppler correspondant au module avec établissement d'un compte-rendu consultable comprenant une iconographie afin de compléter le dossier du patient

Objectifs professionnels et débouchés - Métiers visés :

Remarques sur les possibilités d'insertion professionnelle des diplômés :

Partenariat avec d'autres établissements de formation et/ou milieux professionnels :

Effectifs attendus

Capacité minimale :	5
Capacité maximale :	20

Conditions d'inscription

Sont admis à s'inscrire en vue de ce diplôme :

- Les médecins spécialistes de Radiologie – Imagerie Médicale
- Les médecins spécialistes de Biophysique – Médecine Nucléaire
- Les spécialistes d'une spécialité médicale utilisatrice d'échographie. La Capacité d'Angiologie, la capacité ou le DESC de Médecine d'Urgence, la capacité de biologie et médecine du sport (ou FST) sont assimilées à une spécialité **en accord avec le CNOM**.
- Les médecins généralistes
- **Les titulaires d'un diplôme français permettant l'exercice de la médecine ainsi que les titulaires d'un diplôme, permettant l'exercice de la médecine dans un des autres pays de l'Union Européenne, ne répondant pas aux critères définis aux alinéas précédents**
- les titulaires d'un DES ou DESC - les titulaires d'un DIS, d'AFS ou AFSA correspondants
- les titulaires d'un CES des disciplines correspondantes - Les étudiants en fin de cursus de DES (selon le projet professionnel de post internat) - Les étudiants étrangers en cours de cursus de DFMS et DFMSA

Modalités pédagogiques : recrutement, admission, déroulement de la formation....

Recrutement et admission :

- Candidature en ligne **uniquement** sur le site de l'université,
- Éléments à fournir : CV, lettre de motivation, copies diplômes, **les acceptations de terrain de stage, la fiche de pré-inscription complétée**

L'inscription définitive est subordonnée à l'autorisation préalable du responsable pédagogique local en fonction **de la capacité d'accueil, de la régulation territoriale,....**

Déroulement de la formation :

Pour les médecins de la spécialité médecine générale

DIU ETUS mention « Échographie générale » :

- Nombre d'heures variables suivant le nombre de modules choisis par année, **20** heures d'enseignement de Tronc commun **en distanciel asynchrone** + au moins 4 modules de 20 à 30 heures à choisir parmi les modules proposés à réaliser sur 2 ou 3 ans **avec conservation du bénéfice sur 5** années maximum dans la mesure où le tronc Commun est valide

Pour les médecins des autres spécialités

DIU ETUS mention « Échographie de spécialité » :

20 heures d'enseignement de Tronc commun **en distanciel asynchrone** + 1 module de 20 heures à réaliser sur **1 année avec possibilité de différer sur** cinq années maximum dans la mesure où le tronc Commun est valide

Pour les deux mentions

Pratique professionnelle dans un service agréé :

- 20 vacations de 3h50 (70 heures) pour le Tronc Commun
- 40 vacations de 3h50 (140 heures) pour chacun des modules sauf pour le module urgences qui garde les 30 vacations.

Conditions de délivrance du diplôme

L'enseignement est sanctionné par un examen de fin de première partie (tronc commun) et par des examens sanctionnant chacun des modules choisis. Tous les examens sont organisés le même jour pour le tronc commun puis le même jour pour chaque module, avec sujets et corrections communs pour toutes les Universités coorganisatrices.

Tronc commun (enseignement théorique en distanciel asynchrone) :

Le tronc commun obligatoire pour tous les candidats inscrits se déroule **sur la plateforme naxos.biomedcafe**, en début de première année avec un enseignement sur l'ensemble des bases physiques, technologiques, sémiologiques, réglementaires, .. de l'échographie, du doppler et autres technique US,

L'examen sanctionnant le tronc commun **constitue le jalon** comprend :

- une épreuve écrite théorique anonyme de deux heures portant sur le programme enseigné dans le tronc commun, notée sur 100 points : physique acoustique et technologie des échographes, sémiologie échographique. Une note inférieure à 40 points sur 100 est éliminatoire.
- une épreuve pratique sur échographe, notée sur 100 points, portant sur l'obtention des images, le réglage des appareillages, la sémiologie élémentaire. Une note inférieure à 50 points sur 100 est éliminatoire.

l'examen est validé avec une note globale supérieure ou égale à 100 points sur 200

Pour être déclarés reçus au tronc commun et être ainsi autorisés à s'inscrire aux modules d'EA, les candidats doivent : - avoir validé l'examen écrit et l'épreuve pratique du tronc commun - avoir validé un stage hospitalier avant l'examen pratique

Les étudiants ou les stagiaires n'ayant pas passé avec succès les épreuves de l'examen du tronc commun, ou absents aux épreuves, ne peuvent se réinscrire que l'année suivante. Les candidats ayant obtenu une note globale inférieure à 100 avec une note supérieure ou égale à 50 à l'écrit, peuvent conserver le bénéfice de cet écrit l'année suivante. Si la note de l'écrit est inférieure à 50, ils devront repasser l'intégralité du tronc commun l'année suivante.

Modules :

L'examen sanctionnant chaque module choisi par le candidat comprend :

- Une épreuve écrite théorique anonyme d'une heure portant sur le programme enseigné dans le module, notée sur 100 points : une note inférieure à 40 points sur 100 est éliminatoire.

- Une épreuve pratique notée sur 100 points : une note inférieure à 50 points sur 100 est éliminatoire.

L'examen est validé avec une note globale supérieure ou égale à 100 points sur 200.

Pour être déclarés reçus à chacun des modules, les candidats doivent avoir validé l'examen (écrit et pratique) correspondant au module ainsi qu'un stage hospitalier (avant l'épreuve pratique).

Les étudiants ou les stagiaires ayant obtenu une note inférieure à 100 à un module, mais avec une note supérieure ou égale à 50 à l'écrit, peuvent conserver le bénéfice de cet écrit l'année suivante. Si la note de l'écrit est inférieure à 50, ils devront repasser l'intégralité de ce module l'année suivante.

Pour être admis :

- Les médecins spécialistes doivent valider le tronc commun la première année, ainsi qu'au moins un module, dont celui de leur spécialité, ce qui leur confère la mention correspondante.

- Les médecins généralistes doivent valider le tronc commun la première année ainsi qu'au moins quatre modules,

III - DURÉE TOTALE DE LA FORMATION

Durée : au choix de 1an à 5ans	<input checked="" type="checkbox"/>	1 an	<input type="checkbox"/>	2 ans	<input checked="" type="checkbox"/>	5 ans
Stage* :	<input type="checkbox"/>	Durée :				
Pratique Professionnelle :	<input checked="" type="checkbox"/>	Durée : 20 vacations TC (70 heures) 40 vacations/module (140 heures) sauf le module urgences (30 vacations)				
Mémoire :	<input type="checkbox"/>					

****Pour qu'un stage puisse être proposé dans le cadre d'un diplôme d'université, il faut que le volume pédagogique minimal de la formation soit de 200h. Dans le cas contraire, il faut cocher Pratique professionnelle,***

NE PAS REMPLIR - CADRE RÉSERVÉ À LA DAF

heures de CM Udt :		Total heures : 0
Heures de CM etb. partenaire :		
heures de TD UdT :		
heures de TD etb. Partenaire :		
heures de TP UdT :		
heures de TP etb. Partenaire :		

IV - MAQUETTES ET MODALITÉS DE CONTRÔLE DE CONNAISSANCES

UFR : UFR Médecine Filière : Imagerie médicale

Diplôme : **DIU ÉCHOGRAPHIE ET TECHNIQUES ULTRASONORES (ETUS)**

Nom du responsable : **Jérôme Roumy
Frédéric Patat**

Unités d'enseignement	Éléments pédagogiques	Coefficient	CM	TD	TP	MCC*		MCC*			
						REGIME GENERAL		REGIME SPECIAL D'ETUDES			
						Session 1	Session 2	Session 1	Session 2		
Tronc commun en distanciel											
	Physique acoustique de base (production et propagation des ondes ultrasonores, les sondes et les faisceaux, interaction des ultrasons avec les tissus biologiques, l'effet doppler, l'effets biologiques des ultrasons), technologie et utilisation des échographes (la formation de l'image échographique, les différentes techniques échographiques, les techniques de Doppler, imagerie non linéaire, produits de contraste, échographie 3D, , choix adapté de la sonde et son maniement, acquisition et réglages en échographie et Doppler, critères de choix d'un échographe, contrôle de qualité des échographes, hygiène en échographie, le compte rendu échographique), bases d'interprétation et sémiologie élémentaire (sémiologie échographique élémentaire, compréhension du signal Doppler et sémiologie de base, artefacts et pièges en échographie et doppler)		20								
Evaluation											
	Epreuve écrite						ET E		ET E		
	Epreuve pratique						ET P		ET P		
4 modules au choix											
	Abdomen et digestif Cardiologie Gynécologie Pédiatrie Vasculaire Appareil locomoteur Endocrinien et cervical Appareils urinaire et génital masculin Échographie clinique appliquée à l'urgence		20				QP				
Evaluation											
	Epreuve écrite						ET E		ET E		
	Epreuve pratique						ET P		ET P		
DIU ETUS mention « Échographie de spécialité » TC + 1 module											
Durée totale de la formation		40h/étud CM+TD+TP					Préciser : CC : contrôle continu				
		40			40	0	0	ET : examen terminal O : oral – E : écrit P : Pratique QP : quitus de présence			
DIU ETUS mention « Échographie générale » TC + 4 modules											
Durée totale de la formation		100h/étud CM+TD+TP					Préciser : CC : contrôle continu				
		100			100	0	0	ET : examen terminal O : oral – E : écrit P : Pratique QP : quitus de présence			

V - FICHE ENSEIGNANTS

Noms et coordonnées des intervenants participant à la formation

Nom Prénom	Statut	Discipline	UFR de rattachement	Adresse mail
Jérôme Roumy	Titulaire	MCU-PH Biophysique Médecine générale	UFR Médecine	jerome.roumy@univ-tours.fr
Hanna BEN SUSSAN	Titulaire	PH		
Aurore BLEUZEN	Titulaire	PH		
Sophie COULIBALY	Titulaire	PH		
Edouard MACE DE GASTINES	Titulaire	PH		

VI - BILAN D'ACTIVITÉS

	2016-2017		2017-2018		2018-2019		2019-2020		Moyenne
Nombre d'inscrits	FI	7	FI	8	FI	11	FI	16	10,5
	FC	20	FC	21	FC	20	FC	20	20,25
% de réussite	FI	42,85	FI	25	FI	54,54	FI	68,75	47,785
	FC	50	FC	33,33	FC	65	FC	10	39,5825
Nombre d'heures de formation (Heures totales maquette)									#DIV/0!
Total dépenses exécutées									#DIV/0!
Total facturé									#DIV/0!
Résultat dépenses-recettes		0		0		0		0	0

VII - GRILLE DE CALCUL DU COÛT COMPLET D'UNE ACTION DE FORMATION À L'UNIVERSITÉ DE TOURS

Intitulé du diplôme	DIU Echographie et Techniques UltraSonores (ETUS)	Tarif Normal	Tarif Réduit	Tarif 3	
		1 130 €	860 €	620 €	
		Nbre stagiaires	4	1	
		Nbre total stagiaires	5		
		Tarif moyen	1 076 €		
		Formation sur une année complète (oui/non)	non		

CHIFFRE D'AFFAIRE PREVISIONNEL **5 380 €**

COÛTS DIRECTS

COÛTS DE PERSONNEL FORMATION (enseignants, enseignants chercheurs, chercheurs et vacataires)	Nombre d'heures de formation	Coût de l'heure de formation (pondéré des HCC)	Coût total des heures de formation
- Professeurs des universités et assimilés	12 h	290 €/h	- €
- Maîtres de conférences et assimilés		189 €/h	- €
- Hospitalo-universitaires		50 €/h	600 €
- Professeurs agrégés et assimilés		204 €/h	- €
- Autres enseignants issus de l'éducation nationale et assimilés		131 €/h	- €
- Doctorants contractuels		152 €/h	- €
- Autres enseignants contractuels : enseignants-chercheurs associés et invités (PAST et MAST), attachés temporaires		174 €/h	- €
- Vacataires non fonctionnaires		59 €/h	- €
- Vacataires fonctionnaires		41 €/h	328 €
- Autres (honoraires de formation...)			
Indemnités			255 €
TOTAL COÛTS DE PERSONNEL FORMATION (Heures du Tronc Commun pris en charge par le DIU EA - 1 module pour Tours)	20 h	59 €/h	1 183,00 €

Zones à renseigner

COÛTS SPECIFIQUES

Kit pédagogique	20 €
- Fonctionnement (pochettes stagiaires, reprographie, location de salle, coursier, objets publicitaires...)	500 €
- Restauration (pauses cafés, restaurants, traiteurs...)	20 €
- Déplacements et hébergements des intervenants (trains, hôtels...)	
Reversement partenaire	
TOTAL COÛTS SPECIFIQUES	540 €

I - TOTAL COÛTS DIRECTS	1 723 €
MARGE SUR COÛTS DIRECTS (doit être > 0)	68% 3 657 €

COÛTS INDIRECTS (calculés à partir de la "connaissance des coûts des activités")

COÛTS DE SOUTIEN				
	Coût par étudiant pour l'année universitaire	Coût total	Coût à l'heure de formation	Coût total
- Appui à la formation	64,94 €	- €	5,30 €	106,05 €
- Documentation	160,00 €	- €	13,07 €	261,30 €
- Valorisation et appui à la recherche		- €	- €	- €
- Vie étudiante	82,00 €	- €	6,70 €	133,92 €
TOTAL COÛTS DE SOUTIEN	306,94 €	- €	25,06 €	501,28 €
COÛTS DE SUPPORT				
	Coût par étudiant pour l'année universitaire	Coût total	Coût à l'heure de formation	Coût total
- Gouvernance, pilotage, gestion	807,53 €	- €	65,94 €	1 318,83 €
- Patrimoine immobilier	497,62 €	- €	40,63 €	812,69 €
- Système d'information et numérique	58,03 €	- €	4,74 €	94,77 €
TOTAL COÛTS DE SUPPORT	1 363,17 €	- €	111,31 €	2 226,29 €
II - TOTAL COÛTS INDIRECTS		- €		2 727,57 €

III - TOTAL COÛTS COMPLETS = TOTAL COÛTS DIRECTS (I) + TOTAL COÛTS INDIRECTS (II ou II2)	4 450,57 €
MARGE SUR COÛTS COMPLETS (doit être > 0)	17% 929,43 €

Marge sur coûts complets	#REF!
en % du tarif de vente	#REF!
Nombre minimum de stagiaires	#VALEUR!
Tarifcation minimum	- €

Chiffes clés / stagiaire	
Coûts complets	890,1137317
dont coûts directs	344,6
dont coûts indirects	545,5137317
Coût complets de l'heure de formation	222,53 €
Marge sur coûts directs	731,40 €
en % du tarif de vente	68%
Marge sur coûts complets	185,89 €
en % du tarif de vente	17%
Nombre minimum de stagiaires	5
Tarifcation minimum	891,00 €

VIII - TARIFS SOUMIS AU VOTE DE LA COMMISSION DES MOYENS

Intitulé du diplôme

DIU ÉCHOGRAPHIE ET TECHNIQUES ULTRASONORES (ETUS)

Gestion par le service Formation continue	Tarifs €
Stagiaire Tarif Normal/an	1 130,00 €
Stagiaire Tarif réduit/an	860,00 €
Inscription formation initiale gestion ufr	Tarifs €
Droits de base*	170,00 €
Droits spécifiques/an	450,00 €
Inscription formation continue gestion ufr	Tarifs €
Stagiaire Tarif Normal	
Stagiaire Tarif réduit	

Information tarifs droits de base en FI

Pour les AU, CU et DU

Droit de base national équivalent licence (en 2020-2021 ,170 €).

Pour les DIU

*Droit de base national équivalent licence ou master (en 2020-2021, 243€) en fonction des tarifs définis avec les universités partenaires

IX - OBSERVATIONS ÉVENTUELLES**X - VALIDATION DE LA DEMANDE D'HABILITATION**

Avis du conseil d'UFR	Date :	02/06/2025	Sélectionner...
Décision de la CFVU	Date :	22/05/2025	Favorable
Avis de la commission des moyens	Date :		Sélectionner...
Décision du CA	Date :	16/06/2025	Sélectionner...

I - IDENTIFICATION DE LA DEMANDE

Type de demande : Renouvellement avec modifications
 Type de diplôme : Diplôme-inter-universitaire

Intitulé : **DIU ÉCHOGRAPHIE D'ACQUISITION (E A)**

Composante porteuse : UFR Médecine
 Composante associée le cas échéant : Sélectionner la composante

Etablissement(s) cohabilité(s) le cas échéant :

- 1 7 Régions (Est, Ile de France, Nord, Ouest, Rhône Alpes, Sud Est, Sud Ouest)
- 2 Région Ouest (Angers, Brest, Nantes, Poitiers, Rennes, Tours)
- 3 ..

Préciser les modalités de coopération entre les établissements concernés :

Ce DIU est régi par un Conseil National Pédagogique (CNP) et localement par des Centres Régionaux d'Enseignement (CRE) rassemblant plusieurs Universités organisatrices. Les modalités d'inscriptions, d'enseignement et de contrôle des connaissances sont définies par le Conseil National Pédagogique.

Enseignant(s) responsable(s) :

	Nom Prénom	Téléphone	Mail
1	Jérôme ROUMY (Coordinateur national et régional)	02 47 47 97 93	jerome.roumy@univ-tours.fr
2			
3			
4			

Diplôme ouvert en :

- Formation initiale en présentiel
- Formation initiale en distanciel
- Formation continue en présentiel
- Formation continue en distanciel

Gestion : Service de Formation Continue

Niveau du diplôme (entrée=sortie) : Bac+3

Autres éléments permettant d'apprécier le niveau de la formation :

II - PRÉSENTATION DE LA FORMATION

Originalité par rapport à l'offre de formation existante de l'université :

Objectifs pédagogiques - Compétences recherchées :

Objectifs pédagogiques :

- Acquérir des connaissances et compétences théoriques et pratiques correspondant à la formation définie par le protocole de Lorraine (arrêté ARS n°2012-0558 du 15 mai 2012) et requise pour la réalisation de des activités dérogatoires faisant l'objet du protocole et comprenant : les actes d'échographies abdomino-pelviennes adultes, abdomino-pelviennes pédiatriques, superficielles et vasculaires (échographie bidimensionnelle et Doppler), à l'exclusion des échographies cardiaques et obstétricales et des explorations réalisées en situation d'urgence clinique (nécessitant la présence effective du médecin radiologue).

Compétences attendues :

- Savoir réaliser sous contrôle médical direct dans le cadre du protocole de coopération un examen échographique et Doppler correspondant à l'examen prescrit et validé par le médecin référent

Objectifs professionnels et débouchés - Métiers visés :

Remarques sur les possibilités d'insertion professionnelle des diplômés :

Partenariat avec d'autres établissements de formation et/ou milieux professionnels :

Effectifs attendus

Capacité minimale :	11
Capacité maximale :	20

Conditions d'inscription

- Les manipulateurs d'électroradiologie titulaire du Diplôme d'Etat de Manipulateur d'Electroradiologie Médicale (MER) ou du Diplôme de Technicien Supérieur en Imagerie Médicale et Radiologie Thérapeutique ayant au moins deux années d'expérience professionnelle et inscrits dans un projet de protocole de coopération autorisé dans sa région d'exercice par l'ARS, intitulé : « Protocole de coopération entre médecins radiologues ou nucléaires et manipulateurs d'ERM formés à la réalisation d'actes d'échographique diagnostique et exerçant au minimum 50% de leur temps de travail dans ce domaine ».
 - Sont également concernés, les manipulateurs ayant validé un diplôme d'un Etat de l'Union Européenne, en situation légale d'exercice en France, et selon les mêmes conditions que mentionnées ci-dessus.
- Examen probatoire pour les Médecins Généralistes et Spécialistes diplômés hors UE.

Recrutement et admission :

- Candidature en ligne **uniquement sur le site de l'université,**
 - **Éléments du dossier à fournir :** CV, lettre de motivation, copies diplômes, les acceptations de stage, les éléments du projet d'adhésion au protocole de coopération, fiche de pré inscription complétée,
- L'inscription définitive est subordonnée à l'autorisation préalable du responsable pédagogique local en fonction des capacités d'accueil, de la régulation territoriale**

Déroulement de la formation :

60 heures

20 heures d'enseignement de Tronc commun **en distanciel asynchrone sur la plateforme naxos,biomedicale, L'examen écrit terminal constitue le jalon,**

40 heures d'enseignement réparties en deux modules de 20 heures :

- Echographie d'acquisition "Abdomino-pelvienne et pédiatrique"
- Echographie d'acquisition "Superficielle et vasculaire"

Pratique professionnelle dans un service agréé :

- 20 vacations de 3h50 (70 heures) pour le Tronc Commun
- **30 vacations de 3h50 (105 heures) par module**
- **30 vacations sur le site faisant l'objet du protocole de la coopération**

Conditions de délivrance du diplôme

L'enseignement est sanctionné par un examen de fin de première partie d'enseignement (tronc commun) et par des examens sanctionnant chacun des 2 modules d'EA. Tous les examens sont organisés le même jour pour le tronc commun et les modules, avec sujets et corrections communs pour toutes les Universités coorganisatrices.

Tronc commun (enseignement théorique en distanciel asynchrone)

Le tronc commun obligatoire pour tous les candidats inscrits se déroule sur la **plateforme naxos.biomedicale en distanciel asynchrone**, en début de première année avec un enseignement sur l'ensemble des bases physiques, technologiques, sémiologiques, réglementaires, .. de l'échographie, du doppler et autres technique US.

L'examen sanctionnant le tronc commun **constitue le jalon** comprend :

- une épreuve écrite théorique anonyme de deux heures portant sur le programme enseigné dans le tronc commun, notée sur 100 points : physique acoustique et technologie des échographes, sémiologie échographique. Une note inférieure à 40 points sur 100 est éliminatoire.
- une épreuve pratique sur échographe, notée sur 100 points, portant sur l'obtention des images, le réglage des appareillages, la sémiologie élémentaire. Une note inférieure à 50 points sur 100 est éliminatoire.

l'examen est validé avec une note globale supérieure ou égale à 100 points sur 200

Pour être déclarés reçus au tronc commun et être ainsi autorisés à s'inscrire aux modules d'EA, les candidats doivent : - avoir validé l'examen écrit et l'épreuve pratique du tronc commun - avoir validé un stage hospitalier avant l'examen pratique

Les stagiaires n'ayant pas passé avec succès les épreuves de l'examen du tronc commun, ou absents aux épreuves, ne peuvent se réinscrire que l'année suivante. Les candidats ayant obtenu une note globale inférieure à 100 avec une note supérieure ou égale à 50 à l'écrit, peuvent conserver le bénéfice de cet écrit l'année suivante. Si la note de l'écrit est inférieure à 50, ils devront repasser l'intégralité du tronc commun l'année suivante.

Conditions de délivrance du diplôme (suite)

Modules :

- Echographie d'acquisition abdomino-pelvienne et pédiatrique
- Echographie d'acquisition superficielle et vasculaire

L'examen sanctionnant chaque module comprend :

- Une épreuve écrite théorique anonyme d'une heure portant sur le programme enseigné dans le module, notée sur 100 points. Une note inférieure à 40 points sur 100 est éliminatoire.
- Une épreuve pratique notée sur 100 points. Une note inférieure à 50 points sur 100 est éliminatoire. L'examen de chaque module est validé avec une note globale supérieure ou égale à 100 points sur 200.

Pour être déclarés reçus à chacun des modules, les candidats doivent : - Avoir validé les examens correspondant au module - Avoir validé un stage hospitalier avant l'épreuve pratique
Les stagiaires ayant obtenu une note inférieure à 100 à un module, avec une note supérieure ou égale à 50 à l'écrit, peuvent conserver le bénéfice de cet écrit l'année suivante. Si la note de l'écrit est inférieure à 50, ils devront repasser l'intégralité de ce module l'année suivante.

III - DURÉE TOTALE DE LA FORMATION

Durée :	<input checked="" type="checkbox"/> 1 an	<input type="checkbox"/> 2 ans	<input type="checkbox"/> 3 ans
Stage* :	<input type="checkbox"/>		
Pratique Professionnelle :	<input checked="" type="checkbox"/>	Durée : 20 vacations TC (70 h) 30 vacations/Module (105 h)	
Mémoire :	<input type="checkbox"/>		

****Pour qu'un stage puisse être proposé dans le cadre d'un diplôme d'université, il faut que le volume pédagogique minimal de la formation soit de 200h. Dans le cas contraire, il faut cocher Pratique professionnelle,***

NE PAS REMPLIR - CADRE RÉSERVÉ À LA DAF

heures de CM Udt :		0
Heures de CM etb. partenaire :		
heures de TD UdT :		
heures de TD etb. Partenaire :		
heures de TP UdT :		
heures de TP etb. Partenaire :		

IV - MAQUETTES ET MODALITÉS DE CONTRÔLE DE CONNAISSANCES

UFR : UFR Médecine Filière : Imagerie médicale

Diplôme DIU ÉCHOGRAPHIE D'ACQUISITION (E A)
 Nom du responsable : Jérôme Roumy
Frédéric Patat

Unités d'enseignement	Eléments pédagogiques	Coefficient	CM	TD	TP	MCC*		MCC*	
						REGIME GENERAL		REGIME SPECIAL D'ETUDES	
						Session 1	Session 2	Session 1	Session 2
Tronc commun en distanciel									
	Physique acoustique de base (production et propagation des ondes ultrasonores, les sondes et les faisceaux, interaction des ultrasons avec les tissus biologiques, l'effet doppler, l'effets biologiques des ultrasons), technologie et utilisation des échographes (la formation de l'image échographique, les différentes techniques échographiques, les techniques de Doppler, imagerie non linéaire, produits de contraste, échographie 3D, , choix adapté de la sonde et son maniement, acquisition et réglages en échographie et Doppler, critères de choix d'un échographe, contrôle de qualité des échographes, hygiène en échographie, le compte rendu échographique), bases d'interprétation et sémiologie élémentaire (sémiologie échographique élémentaire, compréhension du signal Doppler et sémiologie de base, artefacts et pièges en échographie et doppler)	20							
Evaluation									
	Epreuve écrite	1				ET E		ET E	
	Epreuve pratique	1				ET P		ET P	
Modules									
	Echographie d'acquisition : Abdomino pelvienne et pédiatrique		20			QP			
	Echographie d'acquisition : Superficielle et vasculaire		20			QP			
Evaluation									
	Epreuve écrite	1				ET E		ET E	
	Epreuve pratique	1				ET P		ET P	
Durée totale de la formation 60h/étud CM+TD+TP						Préciser : CC : contrôle continu			
60			60	0	0	ET : examen terminal O : oral – E : écrit P : Pratique QP : quitus de présence			

V - FICHE ENSEIGNANTS

Noms et coordonnées des intervenants participant à la formation

Nom Prénom	Statut	Discipline	UFR de rattachement	Adresse mail
Jérôme ROUMY	Titulaire	MCU-PH Biophysique Médecine nucléaire	UFR Médecine	jerome.roumy@univ-tours.fr
Hanna BEN SUSSAN	Titulaire	PH		
Aurore BLEUZEN	Titulaire	PH		
Sophie COULIBALY	Titulaire	PH		
Edouard MACE DE GASTINES	Titulaire	PH		

VI - BILAN D'ACTIVITÉS

	2016-2017		2017-2018		2018-2019		2019-2020		Moyenne
Nombre d'inscrits	FI	0	FI	0	FI	0	FI	0	0
	FC	4	FC	9	FC	16	FC	14	10,75
% de réussite	FI	0	FI	0	FI	0	FI	0	0
	FC	75	FC	55,56	FC	93,75	FC	85,71	77,505
Nombre d'heures de formation (Heures totales maquette)									#DIV/0!
Total dépenses exécutées									#DIV/0!
Total facturé									#DIV/0!
Résultat dépenses-recettes	0		0		0		0		0

VII - GRILLE DE CALCUL DU COÛT COMPLET D'UNE ACTION DE FORMATION À L'UNIVERSITÉ DE TOURS

Intitulé du diplôme	DIU Echographie d'Acquisition (E A)	Tarif Normal	Tarif Réduit	Tarif 3	
			1 130 €	860 €	
		Nbre stagiaires	10	1	
		Nbre total stagiaires	11		
		Tarif moyen	1 105 €		
		Formation sur une année complète (oui/non)	non		

 CHIFFRE D'AFFAIRE PREVISIONNEL **12 160 €**
COÛTS DIRECTS

COÛTS DE PERSONNEL FORMATION (enseignants, enseignants chercheurs, chercheurs et vacataires)	Nombre d'heures de formation	Coût de l'heure de formation (pondéré des HCC)	Coût total des heures de formation	
- Professeurs des universités et assimilés	36 h	290 €/h	- €	
- Maîtres de conférences et assimilés		189 €/h	- €	
- Hospitalo-universitaires		50 €/h	1 800 €	
- Professeurs agrégés et assimilés		204 €/h	- €	
- Autres enseignants issus de l'éducation nationale et assimilés		131 €/h	- €	
- Doctorants contractuels		152 €/h	- €	
- Autres enseignants contractuels : enseignants-chercheurs associés et invités (PAST et MAST), attachés temporaires		174 €/h	- €	
- Vacataires non fonctionnaires		59 €/h	- €	
- Vacataires fonctionnaires		24 h	41 €/h	984 €
- Autres (honoraires de formation...)			- €	- €
Indemnités			255 €	
TOTAL COÛTS DE PERSONNEL FORMATION	60 h	51 €/h	3 039,00 €	

Zones à renseigner

COÛTS SPECIFIQUES

Kit pédagogique	44 €
- Fonctionnement (pochettes stagiaires, reprographie, location de salle, coursier, objets publicitaires...)	500 €
- Restauration (pauses cafés, restaurants, traiteurs...)	40 €
- Déplacements et hébergements des intervenants (trains, hôtels...)	
Reversement partenaire	
TOTAL COÛTS SPECIFIQUES	584 €

I - TOTAL COÛTS DIRECTS	3 623 €
MARGE SUR COÛTS DIRECTS (doit être > 0)	70% 8 537 €

COÛTS INDIRECTS (calculés à partir de la "connaissance des coûts des activités")

COÛTS DE SOUTIEN				
	Coût par étudiant pour l'année universitaire	Coût total	Coût à l'heure de formation	Coût total
- Appui à la formation	64,94 €	- €	5,30 €	318,16 €
- Documentation	160,00 €	- €	13,07 €	783,91 €
- Valorisation et appui à la recherche	- €	- €	- €	- €
- Vie étudiante	82,00 €	- €	6,70 €	401,76 €
TOTAL COÛTS DE SOUTIEN	306,94 €	- €	25,06 €	1 503,84 €
COÛTS DE SUPPORT				
	Coût par étudiant pour l'année universitaire	Coût total	Coût à l'heure de formation	Coût total
- Gouvernance, pilotage, gestion	807,53 €	- €	65,94 €	3 956,49 €
- Patrimoine immobilier	497,62 €	- €	40,63 €	2 438,06 €
- Système d'information et numérique	58,03 €	- €	4,74 €	284,31 €
TOTAL COÛTS DE SUPPORT	1 363,17 €	- €	111,31 €	6 678,87 €
II1 - TOTAL COÛTS INDIRECTS		- €		8 182,71 €

III - TOTAL COÛTS COMPLETS = TOTAL COÛTS DIRECTS (I) + TOTAL COÛTS INDIRECTS (II1 ou II2)	11 805,71 €
MARGE SUR COÛTS COMPLETS (doit être > 0)	3% 354,29 €

Marge sur coûts complets	#REF!
en % du tarif de vente	#REF!
Nombre minimum de stagiaires	#VALEUR!
Tarif minimum	- €

Chiffes clés / stagiaire	
Coûts complets	1073,245998
dont coûts directs	329,3636364
dont coûts indirects	743,8823615
Coût complets de l'heure de formation	196,76 €
Marge sur coûts directs	776,09 €
en % du tarif de vente	70%
Marge sur coûts complets	32,21 €
en % du tarif de vente	3%
Nombre minimum de stagiaires	11
Tarif minimum	1 074,00 €

VIII - TARIFS SOUMIS AU VOTE DE LA COMMISSION DES MOYENS

Intitulé du diplôme

DIU ÉCHOGRAPHIE D'ACQUISITION (E A)

Gestion par le service Formation continue	Tarifs €
Stagiaire Tarif Normal/an	1 130,00 €
Stagiaire Tarif réduit/an	860,00 €
Inscription formation initiale gestion ufr	Tarifs €
Droits de base*	
Droits spécifiques	
Inscription formation continue gestion ufr	Tarifs €
Stagiaire Tarif Normal	
Stagiaire Tarif réduit	

Information tarifs droits de base en FI

Pour les AU, CU et DU

Droit de base national équivalent licence (en 2020-2021 ,170 €).

Pour les DIU

*Droit de base national équivalent licence ou master (en 2020-2021, 243€) en fonction des tarifs définis avec les universités partenaires

IX - OBSERVATIONS ÉVENTUELLES

--

X - VALIDATION DE LA DEMANDE D'HABILITATION

Avis du conseil d'UFR	Date :	02/06/2025	Sélectionner...
Décision de la CFVU	Date :	22/05/2025	Favorable
Avis de la commission des moyens	Date :		Sélectionner...
Décision du CA	Date :	16/06/2025	Sélectionner...

DEMANDE D'OUVERTURE D'ANNEE COMPLEMENTAIRE (BUT1, BUT2, L2, M1) D'UN DIPLOME EXISTANT EN APPRENTISSAGE

Merci de compléter [l'ensemble des champs](#) ci-dessous et de renvoyer la fiche [avant le 29/11/2024](#) par mail au
CFA des Universités Centre-Val de Loire : directeur@cfa-univ.fr

Composante : IUT DE Blois

Nom du diplôme et année(s) du cycle actuellement en apprentissage : BUT MMI parcours Développement web et dispositifs interactifs ouvert en 3^{ème} année

Date d'accréditation du diplôme : formation accréditée depuis 2001 ; dernière accréditation le 03/05/2024 pour la période 2024-2029

Diplôme proposé en formation initiale : Oui Non

Date d'ouverture du diplôme en apprentissage : ouverture du diplôme DUT MMI en apprentissage en septembre 2014 ; suite au passage DUT vers BUT, ouverture de l'apprentissage en BUT MMI en septembre 2023 pour le parcours Développement web et dispositifs interactifs (étudiants de 3^{ème} année)

Quelle(s) nouvelle(s) année(s) de cycle concerne cette demande :

- Bachelor Universitaire de Technologie - BUT 1
 Bachelor Universitaire de Technologie - BUT 2
Développement web et dispositifs interactifs

Licence générale - L2

Master 1

L'ouverture d'un nouveau parcours est-il envisagé à effectif constant (/ l'actuel effectif) Oui Non

Effectifs réalisés et perspectives de recrutement

Effectifs candidats et inscrits (étudiant et apprentis)		2023/2024		2024/2025		2025/2026		2026/2027	
		Nbre de candidats	Nombre d'inscrits						
BUT3 <i>(rayer la mention inutile)</i>	Étudiants		5		13		14		14
	Apprentis		8		7		10		10
	Contrats de professionnalisation	0	0	0	0	0	0	0	0
BUT2 <i>(rayer la mention inutile)</i>	Étudiants		22		24		14		14
	Apprentis						10		10
	Contrats de professionnalisation	0	0	0	0	0	0	0	0

Note : les recrutements étant essentiellement en première année, le nombre de places sur candidature étant très réduits pour les deuxièmes et troisièmes années, les candidatures le sont aussi. Ces nombres ne sont pas renseignés. Les chiffres renseignés ici ne concernent que le parcours devWeb. Il faut compter 14 apprentis et 14 étudiants par an dans le parcours Stratégie de Communication numérique et design d'expérience.

Nombre de dossiers de candidature reçus en 2023 et 2024 pour la 1^{ère} année du diplôme :

2023 : 1513

2024 : 1260

Ces chiffres concernent les deux parcours.

Nombre d'étudiants en 2023 et 2024 pour la 1^{ère} année du diplôme :

2023 : 50 en juin (56 au 1^{er} septembre)

2024 : 53 au 25/11/2024 (58 au 1^{er} septembre)

Ces chiffres concernent les deux parcours.

Lieu de formation : IUT de Blois, site Jean Jaurès, 3 place Jean Jaurès

Responsable de la formation pressenti pour cette ouverture : Cyril de Runz

DESCRIPTION DE LA FORMATION

Code RNCP : RNCP35502

Quelle est le volume horaire de l'année de formation concernée ? :

Le volume d'heures par étudiants au centre comprenant les heures de ressources, de SAE et de projets tutorés s'élève à 830h, *ce qui fait 664h pour les apprentis* (20% d'heures en moins que les étudiants en formation initiale).

Quel est le calendrier d'alternance envisagé ? (joindre document) en cas de nouveau parcours de BUT est-ce le même calendrier d'alternance que les autres parcours de BUT en apprentissage ?

Il est envisagé un calendrier proche de celui du parcours Stratégie de Communication Numérique et Design d'expérience. Le calendrier prévisionnel est joint.

Pour une année de BUT, quel est le % de tronc commun avec les autres parcours de cette année de BUT ?

En BUT MMI2 parcours Développement Web et Dispositifs Interactifs, il y a 60% d'heures en tronc commun avec le parcours Stratégie de Communication numérique et design interactif.

Quels sont les prérequis pour suivre cette année de formation ? :

Avoir obtenu son BUT MMI1, et avoir trouvé son contrat d'apprentissage.

Quelles sont les compétences visées à l'issue de l'année de la formation ? :

L'étudiant doit valider les 5 compétences au cœur des deux premières années du BUT MMI à savoir :

- RNCP35502BC01 - Comprendre les écosystèmes, les besoins des utilisateurs et les dispositifs de communication numérique
- RNCP35502BC02 - Concevoir ou co-concevoir une réponse stratégique pertinente à une problématique complexe
- RNCP35502BC03 - Exprimer un message avec les médias numériques pour informer et communiquer
- RNCP35502BC04 - Développer pour le web et les médias numériques
- RNCP35502BC05 - Entreprendre dans le secteur du numérique

L'année de BUT MMI3 (déjà ouverte en apprentissage) se concentre sur les compétences RNCP35502BC04 Développer et RNCP35502BC05 Entreprendre afin d'en acquérir un niveau avancé, conformément au référentiel du programme national.

Lister des missions en entreprise qui permettraient l'apprentissage dès cette année de formation (liste de missions non exhaustive) :

Les types de missions qui permettrait l'apprentissage dès le BUT 2 sont : missions de **développeur·euse web**, de **développeur·euse fullstack**, de **développeur·euse front-end**, de **webmestre** et **d'intégrateur web**.

Date de la demande

25/11/2024

Nom et signature du Demandeur	Nom et signature du Directeur de la composante
<p>DE RUNZ Cyril</p> 	<p>CALLÉ Samuel</p>  

Personnes à contacter au CFA des Universités Centre-Val de Loire :

Directrice	Assistante de direction
<p>Françoise LE VÉZU 06 20 02 22 60 directeur@cfa-univ.fr</p>	<p>Muriel BOSCHER 06 23 07 46 42 directeur@cfa-univ.fr</p>

BUT Gestion des entreprises et des administrations - 2° année

Parcours Gestion comptable, fiscale et financière en apprentissage (GCFF APP)

**MAQUETTE POUR 1/09/2025 OUVERTURE
PARCOURS GC2F 2 EN APPRENTISSAGE**

**BUT GEA parcours GCFF - Tours
Heures étudiant**

**BUT GEA parcours GCFF - Tours
UE - Coefficients - ECTS**

SEMESTRE 3		CM	TD	TP	PT	Total encadré		Comp. 1 Analyser Coef. UE3.1	Comp. 2 Décider Coef. UE3.2	Comp. 3 Piloter Coef. UE3.3	Comp.4 Produire Coef. UE3.4	Comp.5 Evaluer Coef. UE3.5	
RESSOURCES													
	Environnement économique	6	4			10		3					
	Environnement juridique	15	15			30		8					
	Management d'activités	6	4			10		3					
	Fiscalité	3	7			10			2				
	Traitement numérique des données	3	21	6		30			6				
	Contrôle de gestion		16			16			3				
	Finance		14			14			3				
	Expression/communication et culture générale dans Culture communicationnelle et informationnelle		12	6		18				7			
	Anglais appliqué aux affaires dans Culture communicationnelle et informationnelle		10	8		18				7			
	Projet Personnel et Professionnel		7			7		3	2	3	4	4	
	Sous total Ressources communes - GEA APP	33	110	20	0	163							
GCFF	Fiscalité : Imposition du résultat des entreprises relevant de l'IR ...		22			22	GCFF				8		
GCFF	Comptabilité : Techniques de base de comptabilité approfondie ...		32	8		40	GCFF				13		
GCFF	Finance : Diagnostic financier approfondi et prévision du BFRE		14			14	GCFF					21	
	Sous total Ressources spécifiques - GEA GCFF	0	68	8	0	76							
	Sous-total ressources	33	178	28	0	239		17	16	17	25	25	
SITUATION D'APPRENTISSAGE ET D'ÉVALUATION (SAÉ)													
	Contribuer au développement ou à la création d'une organisation		23	0	45	23		9	8	9			
	PORTFOLIO : Démarche portfolio	0	4		22,5	4		0	0	0	0	0	
	Sous total SAÉ communes - GEA	0	27	0	67,5	27							
GCFF	Établir le diagnostic financier d'une entreprise ...		22	0	45	22	GCFF	8	8	8	25	25	
	Sous total SAÉ spécifiques - GEA GCFF	0	22	0	45	22							
	Sous-total SAÉ	0	49	0	112,5	49		17	16	17	25	25	
Semestre 3 Total		heures étu.	33	227	28	112,5	288	Coeff S3	34	32	34	50	50
			Total S3 encadré + PT				400,5	ECTS S3	6	6	6	6	6
SEMESTRE 4													
		CM	TD	TP	PT	Total encadré		Comp. 1 Analyser Coef. UE4.1	Comp. 2 Décider Coef. UE4.2	Comp. 3 Piloter Coef. UE4.3	Comp.4 Produire Coef. UE4.4	Comp.5 Evaluer Coef. UE4.5	
RESSOURCES													
	Environnement économique international	7	5			12		13					
	Environnement juridique	8	8			16		18					
	Management d'activités	6	4			10		11					
	Traitement numérique des données	2	14	6		22			38				
	Expression/communication et culture générale dans Culture communicationnelle et informationnelle		11	6		17				21			
	Anglais appliqué aux affaires dans Culture communicationnelle et informationnelle		10	7		17				21			
	Projet Personnel et Professionnel		4			4		8	12	8	8	5	
	Sous total Ressources communes - GEA APP	23	56	19	0	98							
GCFF	Fiscalité : Imposition du résultat des entreprises soumises à l'IS		10			10	GCFF				15		
GCFF	Comptabilité : Techniques de base de comptabilité approfondie et de révision comptable		16			16	GCFF				27		
GCFF	Contrôle de gestion : Gestion budgétaire		6	4		10	GCFF					16	
GCFF	Finance : Politique de financement		12	6		18	GCFF					29	
	Sous total Ressources spécifiques - GEA GCFF	0	44	10	0	54							
	Sous-total ressources	23	100	29	0	152		50	50	50	50	50	
SITUATION D'APPRENTISSAGE ET D'ÉVALUATION (SAÉ)													
	Participer ... à la création ou au développement d'une organisation		20	0	26	20		14	14	14			
	PORTFOLIO : Démarche portfolio		3	1	15	4		16	16	16	16	16	
	Sous total SAÉ communes - GEA	0	23	1	41	24							
GCFF	Analyser la fiabilité d'un projet de reprise d'entreprise		15	0	26	15	GCFF	6	6	6	16	16	
GCFF	Stage GC2F					0	GCFF	14	14	14	18	18	
	Sous total SAÉ spécifiques - GEA GCFF	0	15	0	26	15							
	Sous-total SAÉ	0	38	1	67	39		50	50	50	50	50	
Semestre 4 Total		heures étu.	23	138	30	67	191	coeff S4	100	100	100	100	100
			Total S4 encadré + PT				258	ECTS S4	6	6	6	6	6
BUT2 GEA GCFF Total		Heures étu.	56	365	58	179,5	479	Coeff BUT2	134	132	134	150	150
			Total BUT 2 encadré + PT				658,5	ECTS BUT2	12	12	12	12	12
			dont TP/SAE/Projet :				324,5	(49%)	Total ECTS BUT2 GEA GCFF				

Assiduité : 0,25 points de pénalité sur chaque UE par demi-journée d'absence injustifiée.

Au-delà de 5 demies-journées d'absence injustifiées la mention ABI (Absence Injustifiée) sera portée sur le relevé de notes à l'élément concerné.

Le calcul entraîne la défaillance (DEF) à l'élément et à l'UE.

(*) En apprentissage, les périodes en entreprise se substituent au stage

FICHE D'INTENTION D'OUVERTURE ou D'ÉVOLUTION DE FORMATION PAR APPRENTISSAGE

Merci de compléter l'ensemble des champs ci-dessous et de renvoyer la fiche avant le 12/04/2024 par mail au
CFA des Universités Centre-Val de Loire : directeur@cfa-univ.fr

Composante : IUT JEAN LUTHIER

Nom de la formation : BUT 2 GEA GC2F 37

Votre demande de formation en apprentissage :

- Ouverture
- Suspension (fermeture temporaire)
- Évolution (ex : changement d'option, volume horaire, dédoublement de groupe ...), précisez :
 - Effectif actuel
 - Effectif souhaité
 - Modifications de l'annexe pédagogique (ex : intitulé, augmentation du nombre total d'heure du fait du dédoublement ...) :

Quelle année de cycle concerne cette demande :

- Bachelor Universitaire de Technologie - BUT 1
- Bachelor Universitaire de Technologie - BUT 2
- Bachelor Universitaire de Technologie - BUT 3

- Licence Professionnelle - LP
- Licence générale - L3

- Master 1 Master 2

Formation existante en cycle initial :

Date d'accréditation : 09/2021 nombre d'étudiants cette année : 44 nombre de candidats cette année : 44

- Oui
- Non
- En cours d'accréditation

Formation existante en contrat de professionnalisation :

- Oui si oui, nombre d'étudiants concernés :
- Non

Filière dans l'établissement (cursus) :

- Oui, précisez : BUT 2 et 3 GEA GC2F
- Non :

Lieu de formation : IUT JEAN LUTHIER 37

Aire de recrutement :

- Locale ou départementale
- Régionale
- Interrégionale
- Nationale

Secteur(s) professionnel(s) : Comptabilité/finance

Types d'entreprise pouvant former les apprentis :

Toutes tailles d'entreprises, d'administrations et d'associations dans tous types d'activités.
Cabinets d'expertise comptable, PME, PMI, entreprises de services, transports, industries, agences de travail temporaire, commerce, banques, assurances etc.

Administrations et collectivités territoriales :
Mairies, communautés de Communes, préfectures etc.

Associations : services aux particuliers, secteur médico-social etc.

Nombre de structures d'accueil dans le bassin d'emploi : une trentaine

En Région Centre-Val de Loire : **une trentaine**

Hors région Centre-Val de Loire : 0

Décrivez dans quel contexte cette formation par apprentissage se développe.

Il existe déjà un BUT 3 spécialité GC2F depuis deux ans en apprentissage dont le développement (5 étudiants en 2023-2024, 12 étudiants en 2024-2025) nous laisse penser qu'il serait judicieux de proposer cette formation en apprentissage dès la première année de spécialisation.

Nous avons notamment repéré que les étudiants issus de Bac STMG qui souhaitent s'orienter en spécialité GC2F pourraient être fortement intéressés par la voie de l'apprentissage, plus concrète à leurs yeux.

Par ailleurs, notre expérience de responsables de spécialité GC2F depuis deux ans nous a montré une forte demande de la part des cabinets comptables pour des élèves en apprentissage. Nous n'avons ainsi pas eu de problème à ce que les étudiants trouvent des apprentissages dans ce domaine.

En résumé, il nous semble que c'est une demande partagée des entreprises et de certains étudiants.

Responsable de la formation / de la demande d'ouverture (nom et coordonnées) :

- Pascale Fradelizi : pascale.fradelizi@univ-tours.fr
- Gilles Koleda : gilles.koleda@univ-tours.fr

DESCRIPTION DE LA FORMATION

Code RNCP : 35375

Quelle est le volume horaire de la formation ? : 620 heures

Quels sont les prérequis pour suivre la formation ? :

Avoir validé les compétences du semestre 1 et 2 du BUT 1 GEA
• Admission parallèle : étude sur dossier par le département GEA

Quelles sont les compétences visées à l'issue de la formation ? :

- Analyser les processus de l'organisation dans son environnement
- Aider à la prise de décision
- Piloter les relations avec les parties prenantes de l'organisation
- Appréhender la démarche projet
- Mener une veille et des synthèses documentaires pour contribuer à un système d'information efficace
- Produire l'information comptable, fiscale et sociale de l'organisation :
 - Repérer précisément le fonctionnement juridique et comptable des différents types d'organisation,
 - Respecter les règles comptables et de révision comptable applicables et les règles de droit fiscal et de droit social applicables
 - S'adapter efficacement à la digitalisation des activités comptables, sociales et fiscales
- Evaluer l'activité de l'organisation :
 - Identifier la structure financière en fonction des différents types d'organisation
 - Proposer des solutions d'amélioration en identifiant des éventuels problèmes
 - Développer la politique financière d'une organisation de façon pertinente et le système d'information numérique d'analyse et de prévision de l'activité
 - Mobiliser des outils de contrôle de gestion

Lister des missions en entreprise qui permettraient l'apprentissage (liste de missions non exhaustive) :

- Prendre en charge un dossier comptable et fiscal : enregistrement, lettrage des comptes, rapprochement bancaire, calcul de la TVA, écriture d'inventaire.
- Aider à la mise en place d'outils de contrôle interne.
- Préparer des travaux d'audit ou de commissariat aux comptes.
- Mettre en place des outils nécessaires à l'établissement d'un diagnostic financier.
- Mettre en place un système d'information en contrôle de gestion.
- Préparer un budget prévisionnel.
- Mettre en place des tableaux de bord ou d'indicateurs permettant d'analyser des coûts.
- Mettre en place un dossier de révision.
- Déclarer une liasse fiscale.
- Prendre en charge la tenue comptable des clients.
- Saisir des achats et ventes.
- Effectuer des reprises de données et rapprochements bancaires.
- Établir des déclarations fiscales : TVA, CFE...
- Effectuer des travaux de révision comptable.
- Intégrer en interne la comptabilité en sous-traitance.
- Saisir des écritures comptables sur dossier BA et BIC.
- Effectuer le lettrage des comptes de tiers, pointage grand livre, contrôles.
- Participer aux travaux bancaires.
- Utiliser différents outils informatiques de production : CEGID, SCANBANK, COTTNS

Quelles sont les perspectives métiers ? :

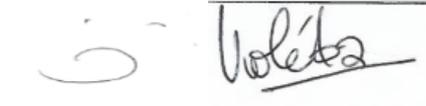
- Collaborateur comptable de cabinet d'expert-comptable
- Collaborateur de directions administratives, comptables et/ou financières de PME
- Collaborateur de centres de gestion ou organismes de gestion agréés
- Collaborateur junior en cabinet
- Chargé d'affaires bancaires
- Gestionnaire back-office
- Contrôleur de gestion
- Contrôleur ou Inspecteur dans la Fonction Publique (sur concours)
- Contrôleur ou Inspecteur URSSAF
- Responsable comptabilité publique
- Assistant de gestion
- Assistant au chef comptable
- Auditeur légal ou contractuel junior

Quels sont les secteurs où exercer ces métiers ? :

- Cabinet d'expertise comptable
- Entreprise (toutes tailles)
- Associations
- Administrations et collectivités territoriales : Mairies, communautés de Communes, préfectures etc.

Date de la demande

19/06/2024

Nom et signature des demandeurs	Nom et signature du Directeur de la composante
<p data-bbox="220 1294 624 1323">FRADELIZI Pascale Gilles KOLEDA</p> 	<p data-bbox="852 1294 1129 1323">Jean-Charles LE BUNETEL</p> 

Personnes à contacter au CFA des Universités Centre-Val de Loire :

Directrice	Assistante de direction
<p data-bbox="343 1850 577 1935">Françoise LE VÉZU 06 20 02 22 60 directeur@cfa-univ.fr</p>	<p data-bbox="959 1850 1193 1935">Muriel BOSCHER 06 23 07 46 42 directeur@cfa-univ.fr</p>

Tours, le 15/05/2025

Objet : Demande de prolongation d'un an du parcours Ecologie Evolutive et Comportementale du master Biologie, Ecologie et Evolution

La Faculté des Sciences et Techniques demande la prolongation d'un an du parcours Écologie Évolutive et Comportementale du master Biologie, Écologie et Évolution afin de permettre le redoublement d'étudiants qui n'auraient pas validé leur Master 2 en 2024-2025 faute de stage.

Cette demande à titre purement réglementaire n'engendre aucun coût et permettra de délivrer un master correspondant au parcours réellement suivi.

Le doyen de la faculté des Sciences et Techniques



Sandrine DALLET-CHOISY

Calendrier de la campagne d'inscription administrative
2025-2026

PRINCIPE : Les étudiants doivent s'inscrire pendant la campagne d'inscription administrative principale : Du 4 au 18 juillet 2025.

Une campagne complémentaire est organisée du 22 aout au 12 septembre 2025* .

AUDITEURS LIBRES : Du 1er au 30 septembre

Au-delà de ces deux périodes officielles d'inscription, une tolérance est accordée aux :

- > Etudiants en attente de décision d'admission (*Parcoursup, Sélection, Validation d'acquis, Procédure spécifique de vérification des unités d'enseignement en M2, ...*). Ces étudiants doivent s'inscrire dans un délai maximum de 5 jours après réception de leur décision d'admission.
- > Etudiants en attente de résultats. Ces étudiants doivent s'inscrire dans un délai maximum de 5 jours après communication de leurs résultats.
- > Etudiants internationaux admis à l'Université de Tours en attente de visa.

Ces étudiants devront avoir procédé à leur inscription administrative avant les dates limites fixées, ci-dessous, par type de diplôme. Ces dates étant communes à toutes les composantes de l'Université (*Sauf exception spécifiée dans le tableau*).

DATES LIMITES D'INSCRIPTION OPPOSABLES AUX ETUDIANTS BENEFICIANT DE L'APPLICATION D'UN CALENDRIER NATIONAL OU APPARTENANT A UN CAS DE TOLERANCE MENTIONNE CI-DESSUS

Pour les autres cas éventuels, une demande de dérogation devra être soumise au Président de l'Université, seul habilité à autoriser une inscription dérogatoire à ce calendrier.

Diplômes/Année d'études	Première inscription à l'Université de Tours				Réinscription à l'Université de Tours	
	Nouveaux bacheliers + Etudiants soumis à PARCOURSUP	Etudiants hors U de Tours (Hors Parcoursup)	Etudiants internationaux (Hors Parcoursup)	Stagiaires de Formation Continue	Français et internationaux	Stagiaire de Formation Continue
DAEU A/B					Présentiel : 19/09/2025 Dispensé d'assiduité : 15/11/2025	Présentiel : 19/09/2025
DAEU Sonate	CONFERE DECISION DU CONSORTIUM					
BUT 1ère , 2nde année et année spéciale	Phase principale Parcoursup Calendrier national parcoursup	30 septembre 2025	30 septembre 2025	30 septembre 2025	30 septembre 2025	30 septembre 2025
	Phase complémentaire Parcoursup Calendrier national parcoursup					
PASS et LAS	Phase principale Parcoursup Calendrier national parcoursup	30 septembre 2025	30 septembre 2025	30 septembre 2025	30 septembre 2025	30 septembre 2025
	Phase complémentaire Parcoursup Calendrier national parcoursup					
LICENCE L1, L2 et L3	Phase principale Parcoursup Calendrier national parcoursup	30 septembre 2025	30 septembre 2025	30 septembre 2025	30 septembre 2025	30 septembre 2025
	Phase complémentaire Parcoursup Calendrier national parcoursup					
LICENCE PROFESSIONNELLE		15 septembre 2025	15 septembre 2025	15 septembre 2025	15 septembre 2025	15 septembre 2025
MASTER 1ère année		Calendrier national Mon master ou 30/09/2025*	Calendrier national Mon master ou 30/09/2025*	30 septembre 2025	Calendrier national Mon master ou 30/09/2025*	30 septembre 2025
MASTER 2ème année		30 septembre 2025	30 septembre 2025	30 septembre 2025	30 septembre 2025	30 septembre 2025
MASTER POLDIF distanciel		30 octobre 2025	30 octobre 2025	30 octobre 2025	30 octobre 2025	30 octobre 2025
MASTER INTERNATIONAUX (EPU)		14 octobre 2025	14 octobre 2025		8 octobre 2025	
INGENIEURS + MASTER 2 MECANIQUE (EPU)		30 septembre 2025	30 septembre 2025	30 septembre 2025	30 septembre 2025	30 septembre 2025
INTERNES MEDECINE ET PHARMACIE		31 octobre 2025			Pharmacie : 28 novembre 2025 Médecine : 14 novembre 2025	

* Les inscriptions administratives sont suspendues du 19 juillet au 21 aout 2025 inclus.